

L'association Ya Fouei présente

Il parait qu'eux...

Mag 2016 : Interviews - Quiz - Portfolio



Et si on se libérait de nos préjugés ?

C'EST PAS PARCE QUE JE SUIS UNE FEMME...



**...QUE JE SUIS FORCÉMENT
UNE BONNE CUISINIÈRE**

**Un peu
de réflexion
contre
des gros
dichés**

Edito
22 octobre 2015

Si le préjugé était un accessoire, reconnaissons-le, ce ne serait sûrement pas un bel accessoire de mode, de ceux qu'on arbore fièrement en société.

Ce serait plutôt un objet du quotidien, tellement familier qu'on n'y fait plus vraiment attention et qu'on enfile jour après jour sans y penser.

Un objet aussi ordinaire qu'une bonne paire de vieux chaussons. Pas très élégant, mais probablement bien confortable.

Alors bien sûr, « C'est pas » que nous soyons toujours paresseux du cerveau ou prompts à prendre des raccourcis simplistes pour définir l'Autre, mais quand les images toutes faites sont trop nombreuses, il devient parfois difficile de voir plus loin que les apparences.

Pour prendre un peu de distance avec la photo de famille qu'on présente bien souvent, l'association YA FOUEI vous propose ce petit magazine comme une invitation à prendre de la hauteur sur le sujet avec des interviews pour s'informer et des illustrations pour se divertir.

Il serait dommage de se penser libres en étant entravés...

Greg Ruggeri-Directeur de publication
L'équipe de Ya Fouei



Sommaire

Mag 2016

Édito	3
Sommaire	4
Définitions	6
Genre humain(e)	10-11
Interview Isabelle Clair, sociologue	
Vous avez dit laïcité ?	13-15
Interview Paul Grolleau, formateur sur les questions de laïcité	
Dancez maintenant !	16-17
Interview Bintou Dembelé, chorégraphe, danseuse	
Silence, on parle !	19-25
Interview Emmanuelle Laborit, metteuse en scène, comédienne	
Pris aux mots	26-28
Interview Aude Rabaud, docteure en sociologie	
Étranges étrangers	30-31
Interview Rachid Alaoui, socio-économiste	
Dates clés dans l'histoire de la laïcité	33
Mémoires vives	35-37
Interview Mohammed Ouaddane, anthropologue	
Les discriminations et moi	38-39
Interview Olivier Cousin, professeur de sociologie	
Liberté, fraternité, inégalité	40-41
Interview Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités	
Mouvement perpétuel	42-43
Interview Jean-Claude Samouiller, Amnesty International France, commission personnes déracinées	
Quiz questions	44-46
Quiz réponses	46-49
Ya Fouéi L'association	50

Directeurs de publication :

Gérald Lefèvre / Greg Ruggeri

Conseillère éditoriale et graphique : Goa

Rédacteur : Greg Ruggeri

Directeur artistique, maquettiste : Voto

Illustrations : Lazoo (Couverture et Expo

« C'est Pas ! » / Claire Robert (Ritimo)

Un grand et sincère remerciement à tous

les intervenants pour avoir accepté de participer à cette aventure de longue haleine (les interviews ont eu lieu d'avril 2014 à octobre 2015) et nous avoir éclairés sur ces questions de fond.

Merci à Ritimo et Myriam Merlant pour la rubrique « Petite Histoire de l'immigration française » issu de leur Guide « Répondre aux préjugés sur les migrations »

et à Paul Grolleau pour les dates clés de la laïcité.

Merci à nos partenaires institutionnels pour leur soutien : Le conseil Départemental de l'Essonne, le conseil Régional d'Ile de France, l'ACSE, la DRJSCS Ile de France, la DRJSCS Ile de France, Immense merci enfin à Goa et Voto pour leur talent et leurs implications à donner corps et forme à ce magazine ...





LE SEXISME

- Attitude discriminatoire fondée sur le sexe. Le sexisme revient à catégoriser les rôles, talents, intérêts et comportements selon le genre masculin ou féminin. Le sexisme est régulièrement utilisé pour confronter les deux sexes et discriminer les femmes.



LE STÉRÉOTYPE

- Idée reçue, opinion toute faite, souvent simplificatrice qui naît d'une généralisation des caractéristiques supposées d'un type d'individus, d'un groupe ou d'une classe sociale.

LA CARICATURE

- Représenter une personne en forçant ses traits de caractère les plus drôles, ridicules ou déplaisants.

SEMBLABLE

LE RACISME

- Idéologie qui affirme la supériorité d'un groupe sur les autres groupes.

La science actuelle a montré que tous les hommes descendent des mêmes ancêtres lointains et que le concept de « race » utilisé pour distinguer les groupes humains est scientifiquement une erreur. L'humanité est formée d'une seule et même espèce.

Le racisme ne conduit pas mécaniquement à la discrimination. On peut être victime du racisme sans être discriminé et, inversement, il est possible d'être discriminé sans subir de propos racistes. Mais toutes les victimes du racisme comme de la discrimination ont pour point commun d'être réduites à un stéréotype.

Le racisme comme le sexisme est à la portée de tous, même des plus faibles, en revanche, pour discriminer, il faut détenir un pouvoir, aussi limité soit-il, et l'exercer en outrepassant les prérogatives attachées à ce pouvoir.



semblable

C'EST PAS PARCE QUE JE SUIS GAY...



**...QUE JE SUIS FORCÉMENT
NON-VIOLENT !**



LA DISCRIMINATION

● Discriminer est le fait de traiter de manière différente des personnes qui se trouvent dans une situation semblable. C'est une remise en cause du principe d'égalité qui est le fondement des sociétés démocratiques.

LA XÉNOPHOBIE

● Hostilité systématique à l'égard des étrangers.

L'ETHNOCENTRISME

● Propension à privilégier les formes culturelles du pays ou du groupe ethnique auquel on appartient.

LE PRÉJUGÉ

● Opinion préconçue. Le préjugé est un jugement favorable ou défavorable porté par avance en l'absence d'informations et considéré par celui qui y adhère comme une vérité absolue.

LA STIGMATISATION

● C'est coller de manière définitive une étiquette négative et souvent méprisante sur une personne ou un groupe. La stigmatisation est un préjugé définitif qui condamne.

ATTENTION DANGER !

● En visant la simplification, les préjugés et stéréotypes réduisent, généralisent et véhiculent souvent des inexactitudes, voire des faussetés sur des personnes ou des groupes. Confortables, ils permettent de ne pas s'interroger davantage. Lorsque l'on oublie qu'il s'agit de perceptions raccourcies et qu'on les assimile à des vérités communes, leur influence (impact) devient dangereuse.



SEPTIEME



Semblable



C'EST PAS PARCE QU'ON EST DES JEUNES DE BANLIEUE...



**...QU'ON VA FORCÉMENT TOUS
DEVENIR FOOTBALLEURS !**



ISABELLE CLAIR

Sociologue

Qu'est-ce que la sociologie du genre ?

Il s'agit d'une sociologie attentive (mais pas exclusivement) à tout ce qui se joue du point de vue des rapports hommes-femmes, masculins-féminins. Ce qu'une grande partie de la sociologie ne fait pas.

Les inégalités femmes-hommes sont-elles encore fortement ancrées en France ?

De très nombreux indicateurs montrent

qu'être un homme ou une femme n'expose pas, encore aujourd'hui, au même destin social.

En France, les études visent à comprendre sur quoi ces inégalités reposent.

Il est important de se remettre dans les époques 60-70 qui développent une vision selon laquelle le travail est ce qui tient les gens ensemble. Les féministes ont alerté les sociologues classiques qui ne voyaient que la classe sociale dans la répartition des richesses en leur révélant que l'ennemi des femmes n'est pas simplement « les capitalistes » qui en exploitent les hommes, exploitent les femmes. Les hommes aussi jouent un rôle en exploitant les femmes pour le travail domestique.

En quoi cette répartition inégale des tâches domestiques a-t-elle tant d'importance ?

Notamment, car ça décharge les hommes d'une partie du travail et leur permet d'aller gagner de l'argent ailleurs. Par conséquent, les femmes se trouvent dans des situations dépréciatives.

Y compris dans le salariat où elles sont exclues de tous les espaces à fortes valeurs ajoutées et aux postes à responsabilités.

Pourquoi est-ce essentiel de prendre en compte le facteur « Genre / Rapports de sexe » dans une enquête sociologique ?

Si on ne le fait pas, on passe à côté d'une partie de la réalité sociale qu'on ne comprend pas et qu'on ne voit pas. Ça revient à, dans une étude sur des jeunes dont les parents sont ouvriers ou petits employés et qui vivent dans des quartiers populaires, analyser leurs vies sans jamais tenir compte de leur classes sociales ou de l'endroit où ils vivent.

Faire des enquêtes sociologiques et restituer des analyses sans tenir compte du genre, ce serait oublier une part du monde.

Dans une de vos études sur les relations filles-garçons vous avancez l'idée d'un « système pensé au masculin ». Ce constat est-il valable pour la société en général ?

Le fait que dans le monde du travail, les réunions soient fixées à 18 heures est très révélateur. Quand les femmes disent qu'elles ne peuvent pas y assister (car elles doivent aller chercher les enfants à la crèche), ce n'est pas entendu, car on considère que ça ne fait pas partie du travail. L'univers professionnel est pensé pour les hommes, mais ce n'est pas spécialement conscient, et n'est pas forcément pensé contre les femmes. Il s'agit surtout de logiques sociales.

Il ne s'agit pas de dire que les hommes font ça contre les femmes mais qu'il existe une organisation sociale qui génère ça. Il se trouve que cette organisation est à la faveur d'un groupe social sur un autre. Il ne s'agit pas d'accusation nominative, mais d'une organisation à modifier. Voilà pourquoi cela perdure et est si difficile à faire évoluer.

« Racisme et sexisme ont ça de commun : le corps sert de justification aux inégalités ».

GENRE HUMAIN(E)

Le genre et le sexe, ce n'est pas pareil ?

Les deux mots participent aux distinctions femmes-hommes, mais ne définissent pas la même chose. Le sexe revêt un aspect biologique, physiologique. Le terme « genre » développe les rôles, les activités, les comportements, les caractéristiques qu'une société estime appropriés pour les femmes et les hommes. En ce sens, les mots « femmes » et « hommes » distinguent des catégories sexuelles. Le « féminin » et le « masculin » s'inscrivent dans des catégories de genre.



Certaines femmes intériorisent cette organisation sociale. Elles-mêmes entretiennent ça en se sentant dépositaires de certains types de tâches, comme les tâches domestiques.

La sociologie peut-elle participer à lutter contre cette organisation inégalitaire ?

Oui, car il existe plusieurs sociologies. Certaines décrivent le monde sans le remettre en cause.

D'autres courants ont comme perspective de critiquer l'ordre social et donc de dénaturer.

Que signifie dénaturer ?

La dénaturalisation revient à dire que ce n'est pas parce qu'un modèle est suivi depuis des siècles qu'il est bon. D'autant que ce

modèle (l'ancestral) n'est pas le même partout. Tout cela dépend des sociétés, des lieux, des époques.

La dénaturalisation lutte également contre une vision ethnocentrique, qui consiste à estimer que les choses ont toujours été comme moi je les ai connues depuis que j'ai 3 ans. Le monde n'est pas aussi simple.

A qui profite ces inégalités ?

Les gens qui sont souvent dans l'ancestral sont plutôt des gens qui sont du côté du pouvoir. Les féministes ont participé à montrer que certains tirent un avantage de cette situation. Pour garder leur pouvoir, ils ont intérêt à ce que cet ordre social ne soit pas remis en cause et qu'il se perpétue.

Puisque les esprits changent, quels derniers blocages s'opposent à cette égalité totale entre femmes et hommes ?

La loi sur la parité en politique est criante de vérité à ce sujet. Beaucoup adhèrent, mais au moment de faire les listes, ça pose un problème. Les hommes qui ont des mandats depuis 30 ans ne veulent pas laisser la place. Créer l'égalité implique que les hommes lâchent des choses et là, ça coince. Dans ce cas-là c'est volontaire,

il ne s'agit pas seulement d'une histoire de machine sociale qui se fait de manière inégalitaire. Au niveau de la sphère privée, c'est la même chose, pour qu'il y ait une égalité femmes-hommes, une répartition plus égalitaire du travail domestique est nécessaire... Ca veut dire que ça prendra sur le temps de travail ou de loisirs des hommes..

« Créer l'égalité implique que les hommes lâchent des choses et là, ça coince. La loi de la parité en politique est criante de vérité à ce sujet. »



Qui êtes-vous Isabelle Clair ? Sociologue, chargée de recherche au sein de l'équipe du CNRS « Genre, travail, mobilités ». Elle est l'auteure de « Sociologies du genre : sociologies contemporaines » (Edition Armand Colin) et « Les jeunes et l'amour dans les cités » (Edition Armand Colin).

C'EST PAS PARCE QUE JE SUIS UN IMMIGRÉ...



**...QUE JE SUIS FORCÉMENT
UN ÉTRANGER !**

PAUL GROLLEAU

Formateur sur les questions de laïcité

Qu'est-ce que la laïcité ?

Le mot « laïcité » est apparu dans les dictionnaires à la fin du XIX^e siècle et a été utilisé en tant que tel pour la première fois dans le titre de la loi du 15 mars 2004 concernant « le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics ». La laïcité est un cadre juridique, un régime politique qui caractérise le positionnement de l'Etat par rapport aux Eglises et aux religions.

Il est important de se rappeler le « pour quoi ? » (en deux mots) de la laïcité, c'est-à-dire sa raison d'être, sa finalité, son sens : la laïcité a été inventée pour permettre à toutes celles et tous ceux, français ou non, qui vivent sur le même territoire, dans le même pays, la France, de vivre ensemble (le fameux « vivre-ensemble » dont on parle tant aujourd'hui) qu'ils soient croyants ou incroyants, athées, agnostiques ou juifs, catholiques, protestants, orthodoxes, musulmans, bouddhistes, témoins de Jéhovah...

La laïcité est donc intimement liée à la notion de liberté ?

La laïcité est au service de la « liberté de conscience » pour tous, la liberté d'avoir ses propres convictions, d'être croyants ou incroyants... et de tout ce qui va avec, à savoir liberté d'expression (y compris la liberté de blasphémer), liberté de réunion, liberté de culte... dans le respect de la liberté des autres et de l'ordre public. La laïcité est ensuite au service de « l'égalité » de tous les citoyens et de tous ceux qui vivent en France, la loi est la même pour tous, qu'elles que soient leurs convictions et croyances : toute discrimination positive ou négative fondée sur une appartenance ou une non-appar-

tenance religieuse est interdite. Et pour que vivent cette liberté de conscience et cette égalité, l'Etat (comme tous les pouvoirs publics, régions, départements, communes...) qui est en charge de ce qui est « commun à tous », doit d'une part être « séparé » des Eglises et des religions et d'autre part, faire preuve de « neutralité » : cette neutralité s'impose par conséquent à toutes celles et tous ceux qui, fonctionnaires ou non, agissent pour le compte des pouvoirs publics. Liberté de conscience, égalité, séparation, neutralité... sont les piliers de la « laïcité à la française ». C'est une chance extraordinaire de vivre dans une République laïque ! Beaucoup nous envient !

Est-ce que cette définition a évolué ?

La laïcité s'est mise lentement en place. « Elle n'est pas tombée du ciel ». C'est une longue histoire, une histoire faite de tours et de détours, une histoire parfois sanglante : nous avons tous en tête les « guerres de religions » du XVI^e siècle entre catholiques et protestants à une époque où l'on pensait, et on le pensera encore longtemps après, que l'unité du Royaume exigeait l'unité religieuse. La « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » de 1789 affirmant pour la première fois la liberté de conscience a suscité des affrontements et mis des dizaines et des dizaines d'années avant d'être acceptée. Au début de la III^e République, à la fin du XIX^e siècle, les tensions entre les républicains et les catholiques (du moins la majorité de leurs responsables) étaient si fortes que certains historiens parlent d'une « guerre des Deux France ». Les choses sont maintenant claires. La Constitution de la V^e République de 1958 affirme : « La France est une République indivisible,



VOUS AVEZ DIT LAÏCITÉ ?



laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances ». Cette clarté n'empêche pas qu'il y ait aujourd'hui des sensibilités diverses et des approches différentes de la laïcité.

De quelle façon faut-il comprendre l'idée que « la religion est une affaire privée » ?

Cette expression, très souvent utilisée, est à l'origine de nombreux contre-sens sur ce qu'est la laïcité. Dire que la religion est une « affaire privée » signifie d'abord et avant tout que la religion est une affaire personnelle, qui me regarde moi, qui relève d'un choix privé, libre et volontaire. Elle n'est pas ou n'est plus une « affaire d'Etat ». La loi de 1905, en affirmant en son article 2 que « la République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte », réalise une sorte de « privatisation » de la religion, un peu comme on a connu il y a quelques années des privatisations d'entreprises nationales d'Etat. Il n'y a plus de « service public de la religion ». L'Etat est désormais incompétent en matière religieuse : il n'est ni pro-religieux, ni antireligieux, il est

antireligieux comme le disait Aristide Briand, célèbre rapporteur de la loi de 1905. Dire que la religion est une « affaire privée » ne veut donc nullement dire que la religion

doit rester cachée, enfermée dans l'intimité de nos maisons. Dans les espaces publics, c'est-à-dire dans les espaces communs à tous, les croyants ont tout à fait la possibilité de faire état de leurs convictions (signes religieux, rassemblements, processions, participations aux débats publics sur les questions de société...) en dehors de leurs maisons et des lieux de culte, à condition de respecter les lois de la République, l'ordre public, l'égalité liberté des autres.

« Liberté de conscience, égalité, séparation, neutralité sont les piliers de la « laïcité à la française ». C'est une chance extraordinaire de vivre dans une République laïque. Beaucoup nous envient ! »

Comment la laïcité s'exerce-t-elle au sein de l'école ? Les règles sont-elles les mêmes que dans

le reste de la société ?

Depuis les grandes lois des années 1880 auxquelles est communément rattaché le nom de Jules Ferry, l'école publique est laïque. Ce qui veut dire deux choses. D'une part, les locaux des écoles publiques et le temps des cours ne sont plus ni le lieu ni le moment pour l'éducation et l'enseignement religieux (catéchisme ou catéchèse). D'autre part, les « clergés » (prêtres, pasteurs, rabbins ...) ne peuvent pas y être enseignants. Si ces restrictions

Qui êtes-vous, Paul Grolleau ?

Ancien fonctionnaire territorial, formateur sur les questions de laïcité. Co-créateur et animateur des échanges au sein de l'association « Ouvrir le débat » (Juvisy) qui propose chaque mois, en invitant un auteur, des temps d'échanges sur des thèmes d'ordre éducatif, social, culturel, politique, économique, philosophique ...

s'appliquaient au départ à l'enseignement élémentaire, elles ont été étendues à l'enseignement secondaire, collèges et lycées. Contrairement à ce que beaucoup de gens pensent ou disent, ne plus faire le « catéchisme » à l'école ne veut pas dire qu'on ne peut plus y parler des religions. Pour comprendre le monde passé et le monde présent, pour comprendre son temps, il est même nécessaire de savoir un certain nombre de choses sur les religions. On peut alors parler d'un enseignement laïque des faits religieux d'hier et d'aujourd'hui.

Qu'en est-il des signes d'appartenance religieuse ?

La loi du 15 mars 2004 « encadrant », en application du principe de laïcité, le port de signes ou de tenues manifestant une appartenance religieuse dans les écoles, collèges et lycées publics » a introduit une nouveauté. Les fonctionnaires agissant au nom des pouvoirs publics doivent faire preuve de neutralité et ne porter aucun signe d'appartenance religieuse. D'autre part, les usagers des services publics sont libres de manifester leurs attachements. Depuis 2004, considérant que les élèves étaient des « usagers » un peu particuliers (mineurs, en cours de construction de leur personnalité...) et que l'éducation nationale n'était pas un service public comme les autres, la loi a restreint pour les élèves la liberté de manifestation d'appartenance religieuse reconnue aux usagers des services publics.

La laïcité constitue-t-elle un enjeu politique ? L'est-elle devenue au fil du temps ?

Elle l'a toujours été et elle continue à l'être, puisqu'elle est un principe fondamental de notre système politique. Mais ces derniers temps, il y a une tendance chez certains « politiciens » à dénaturer la laïcité. On abuse parfois de la laïcité en voulant « neutraliser » l'ensemble de la vie sociale et en évincer ce qui relève du religieux. Or, c'est l'Etat qui doit être laïque et non pas la société qui est ce qu'elle est. Une société où la majorité de la population serait composée de croyants est tout à fait compatible avec un Etat laïque. Aux Etats-Unis où un grand nombre d'Américains sont très religieux, l'Etat et les religions sont « séparés ».

Il y a aussi des partis politiques, tel le FN, qui instrumentalisent et « falsifient » la

laïcité en se servant de cette belle et grande idée républicaine pour masquer sous des apparences acceptables et convenables leur hostilité aux étrangers qui se trouvent être de confession musulmane. La laïcité ne peut être « à géométrie variable » et sélective. Elle est égale pour tous et vaut pour toutes les religions. Enfin, la laïcité ne peut pas être la solution à tous les problèmes qui se posent dans la société, notamment à ceux qui proviennent des inégalités dont on dit

*« C'est à l'Etat
d'être laïque
et non à la société
qui est ce qu'elle est.
Une société où
la majorité de
la population serait
composée de croyants
est tout à fait
compatible avec
un Etat laïque. »*

aujourd'hui qu'elles sont en croissance. Déjà en 1905, Jean Jaurès souhaitait qu'on en termine avec les débats sur la séparation entre l'Etat et les Eglises, à laquelle il était pourtant favorable, pour qu'on se consacre au plus vite à résoudre ce qu'il appelait « la question sociale ».



DANSEZ, MAINTENANT !



BINTOU DEMBÉLÉ

Chorégraphe, danseuse

Qu'est-ce qui vous a poussé à créer le spectacle Z.H et pouvez-vous nous parler des Zoos Humains ?

Le déclic s'est produit en sortant du film « *La Vénus Noire* » d'Abdellatif Kechiche où je découvrais un pan de l'histoire finalement assez méconnu : Les Zoos Humains, les Expositions humaines de l'époque coloniale. En interrogeant les gens autour de moi, je me suis rendue compte que pour beaucoup, ce fait était également méconnu. Sont donc nées en moi une nécessité et une urgence de

parler de ce sujet et de faire passer le hip-hop en second en m'engageant dans cette visibilité qui me paraissait nécessaire par rapport au public que nous avons l'habitude de rassembler dans les théâtres.

« Soit je subis. Soit j'œuvre et j'agis et je me dis que je peux définir moi-même qui je suis et ne pas laisser les autres choisir pour moi mon identité. »

« On ne naît pas Noir, on le devient ». Qu'est-ce que cela vous évoque ?

Je ne me limite pas à ma couleur de peau. Les questions d'identité sont des questions qui « vont » et « viennent », qui sont multiples, plus présentes à certains moments. Je n'y fais pas toujours attention.



Photo © Enrico Barolucci



Photo © Enrico Barolucci

Qui êtes-vous Bintou Dembélé ?

Pionnière du hip-hop issue de Brétigny-sur-Orge, Bintou Dembélé débute sa carrière auprès de MC Solaar avant d'intégrer au milieu des 90's le Théâtre Contemporain de Danse. En 2002, elle crée Rualité, sa propre compagnie, qui lui permet d'exprimer ses talents de chorégraphe singulière en créant des spectacles à la portée sociale et souvent militante. Dans sa dernière œuvre Z.H. (Zoos Humains), elle revient sur l'histoire coloniale et interroge le racisme ordinaire contemporain.

C'est vraiment en fonction d'un contexte et je trouve justement qu'aujourd'hui, il est très oppressant au niveau de cette différence.

Donc, soit je m'y conforme et je subis. Soit j'œuvre et j'agis et je me dis que je peux définir moi-même qui je suis et ne pas laisser les autres choisir pour moi mon identité.

Aujourd'hui, je suis en mesure de choisir pour moi-même, mais ça n'a pas toujours été le cas.

Vous donnez régulièrement des conférences. L'idée de transmission est importante pour vous ?

Oui, il y a clairement un besoin, une nécessité de transmettre et de réfléchir collectivement. Il faut en parler ! Et si on doit agir, agissons déjà sur nous-mêmes...

Comment s'y prendre ?

J'essaie de trouver différentes formes via le travail que je mène pour faire coexister créations chorégraphiques et actions de sensibilisation. Je ne m'arrête plus à l'aspect stage, mais j'essaie de proposer d'autres choses.

Aujourd'hui, j'essaie de faire évoluer mes propositions afin que mon public puisse se réappropriier les choses. Avec Sylvie



Photo © Enrico Bartolucci

Chalaye et ce documentaire qui parle des zoos humains, nous menons des rencontres avec le public afin de pousser plus loin les discussions. Et là, je vais avoir plutôt des adultes qui, a priori, ne sont pas forcément sensibles au hip-hop, mais qui sont intéressés par le sujet... Tout ça m'oblige à m'interroger sur ce que je suis moi-même. J'essaie de trouver des formes qui ne sont pas seulement d'utiliser mon corps comme un outil, mais de pouvoir brasser un public large, tout en étant ce que je suis : une personne qui s'est déplacée de la banlieue à Paris, qui est passée d'une classe sociale à une autre.

Pensez-vous que les arts soient des moyens efficaces pour faire évoluer les mentalités et la société vers plus d'égalité ?

L'art est clairement une manière d'œuvrer et d'agir. Moi je suis passée par le hip-hop et je remercie cette culture de m'avoir permis de me déplacer, d'être curieuse et de me réapproprier mon histoire. Etre sur scène, c'est véritablement la possibilité d'avoir une parole et qu'elle soit entendue.



Photo © Roger Jaquet



C'EST PAS PARCE QUE JE SUIS ASIATIQUE...



**...QUE JE SUIS FORCÉMENT
UN GÉNIE DE L'INFORMATIQUE !**

EMMANUELLE LABORIT

Metteuse en scène, comédienne

À l'IVT (International Visual Theatre), vous créez des spectacles accessibles à tous. Pensez-vous que le théâtre est un langage universel ?

Oui. Beaucoup de gens me disent : « C'est triste, la langue des signes, il n'y a pas d'écriture. C'est le point négatif ». Je leur réponds : « Non, au contraire. Il y a le théâtre. Le théâtre, c'est l'écriture de la langue des signes. Ce qui se passe est en 3 D, c'est l'espace, c'est visuel, c'est le corps, les expressions et les visages. »

S'adresser à tous les publics, pour moi, c'est essentiel.

Un spectacle, on ne peut pas le réserver à certaines personnes. L'intérêt, c'est de pouvoir brasser, justement. Le plus important pour moi, ce sont les enfants sourds. 95 % des enfants sourds ont des parents entendants. Il faut penser à ces générations, être là pour leur transmettre une culture et il est hors de question de leur dire que leurs parents ne sont pas concernés. Ils ont le même droit à la culture et le même droit à vivre la culture ensemble.

Comment s'adresse-t-on à la fois à un public d'entendants et à un public de sourds ?

Dès la genèse du projet, je travaille les 2 langues. Il n'y a pas une seule et unique méthode. Ça peut être les langues qui se croisent, qui se décalent, qui s'entrechoquent, qui s'éloignent, en parfaite osmose. Ça peut être sous la forme de projections avec une voix off, ou tout simplement avec des comédiens entendants sur le plateau. Il y a mille et une façons de faire.

Les entendants ont-ils plus de mal à s'adapter ?

Les entendants sont fascinés par la langue des signes, mais comme ils entendent, ils ont tendance à rester passifs. J'aime quand le spectacle leur permet de sortir un peu de cette paresse. Parce que c'est une habitude d'entendants, ce confort de l'audition. Dans certains de mes spectacles, j'essaie de rendre la situation moins confortable pour qu'ils regardent un peu plus, et ça se passe très bien.

Il y a plusieurs années, vous avez déclaré : « Il y a très peu de rôles pour les sourds, comme pour les noirs et les arabes. En France, les minorités doivent se battre pour trouver leur place parmi la majorité des personnes « normales ». Le pensez-vous toujours ?

des personnes « normales ». Le pensez-vous toujours ?

Il y a une évolution, car maintenant, dans la loi, la langue des signes est reconnue comme une langue à part entière. Nous avons enfin une langue, ce qui est bien. Lorsque l'on veut passer aux choses concrètes, ça se complexifie. Nos structures prévoient que la langue des signes ne sera pas présente dans les écoles, ou si peu. Ça signifie que les parents doivent se battre, et s'ils ne se battent pas, ils sont perdus, tout simplement.

95% des écoles sont des écoles oralistes. Et ça, malgré la loi. Il faut que ça évolue. Désormais, il existe une option « langue des signes » au bac, c'est génial ! Plein d'entendants apprennent la langue des signes, génial ! Mais que fait-on pour les enfants ? On me dit qu'il ne faut pas leur enseigner la langue des signes, car ils risquent de s'enfermer dans un ghetto. Je ne comprends rien à ce genre de réflexion, et je ne comprendrai jamais.





Qu'en est-il de la place des sourds dans l'art ?

C'est compliqué. Dans «La famille Bélier», ce sont des entendants qui jouent des personnages sourds, alors qu'ils sont très connus. A la Comédie Française, ils adaptent «Les Enfants du Silence», spectacle pour lequel j'ai eu une révélation aux Molières. Désormais, le personnage sourd est joué par une entendant. Pourquoi pas ? L'artiste a vocation à être curieux et à se lancer des défis. L'effet pervers, c'est que les comédiens sourds n'ont plus leur place. Un comédien entendant qui va apprendre la langue des signes coûte moins cher qu'un comédien sourd qui va faire appel à un interprète. Imaginez que vous deviez apprendre à parler l'arabe ou le chinois. Il vous faudrait au moins un an, et encore, avec toutes les subtilités de la langue, ça ne suffirait pas à une réelle maîtrise. Résultat, les comédiens entendants jouant des sourds signent lamentablement. Ils ont deux mains gauches. Les entendants ne s'en rendent pas compte, puisqu'ils ne comprennent pas la langue des signes. Les sourds se disent « je n'ai rien compris, ce n'est pas fait pour moi ». Donc oui, il y a des évolutions, mais il y a aussi des pas qui vont vers l'arrière.

«Désormais, des personnages sourds sont joués par des entendants. L'effet pervers est que les comédiens sourds n'ont plus leur place.»

Pour que les sourds obtiennent leur place de citoyens dans la société française, il faut que la langue des signes soit obligatoire. La langue des signes, ça n'empêche rien, ni l'apprentissage des langues ni d'autre chose.

En quoi pensez-vous que l'art est une tribune essentielle pour faire évoluer les mentalités en général, et précisément sur les discriminations ?

Même si les artistes ne traitent pas que de sujets politiques, l'art est un acte militant, politique. Dans mon spectacle « Héritage », je donne beaucoup d'informations sur l'histoire de

la communauté sourde, notamment cette partie de l'histoire, que beaucoup ignorent, pendant laquelle la langue des signes était interdite.

J'en avais assez de faire des conférences pour expliquer la situation et dire toujours la même chose. Avec ce spectacle je me suis dit : « il faut que ça passe par le cœur, par l'émotion ». Si on veut que ça touche les gens, qu'ils y réfléchissent, il faut que ce soit émouvant. Pour comprendre, il faut que ce soit vécu, que ce soit un choc, qu'on s'identifie.

Comprenez-vous que le handicap puisse faire peur ?

Qui êtes-vous, Emmanuelle Laborit ?

Première comédienne française sourde à avoir reçu un Molière en 1993 pour sa prestation dans la pièce Les Enfants du Silence, Emmanuelle Laborit est une artiste très investie dans la défense de la LSF (langue des signes). Dans son autobiographie « Le Cri de la Mouette », elle retrace son enfance, son apprentissage de la langue des signes, et ses difficultés à trouver sa place dans un monde globalement hostile aux sourds. Depuis 2003, elle dirige l'IVT (International Visual Theatre, Paris 9e), laboratoire de recherches artistiques, linguistiques et pédagogiques sur la langue des signes, les arts visuels et corporels.

Le mot « handicap » me dérange. On met tellement tout dedans que c'est un vrai milkshake. Moi, j'appelle un chat, un chat. Un noir est un noir, un homo est un homo et moi je suis sourde. On ne va pas mettre tout ça dans un joli sac en se disant que ça ne se dit pas, parce que ce n'est pas joli. On est des êtres humains, alors : « est-ce que ça fait peur ? ». Oui, sûrement, parce qu'on est minoritaires, on est différents, on est hors définition.

Comment lutter contre cette peur ?

Les médias ont leur rôle à jouer. Les demandes d'interviews, de la presse, moi j'y réponds, pour nous rendre visibles. Les médias ont un rôle clé, parce que des millions de gens y ont accès. Mais à la télévision, par exemple, on ne voit pas la langue des signes. Il y a les standards, mais moi j'aimerais bien voir un jour un présentateur de journal gros ou un nain. Ou pourquoi pas un sourd qui fasse les journaux en langue des signes avec une information directe, une voix off et puis basta ! Mais avant de convaincre les télévisions, on a encore du chemin. Et si à la télévision, on n'y voit pas quelque chose, ce quelque chose n'existe pas. Et quand on le rencontre dans la rue, on en a peur.

En tant que sourde, vous revendiquez le droit à la différence ou le droit à l'indifférence ?

Entre différence et indifférence, moi c'est l'égalité que je voudrais. Je n'ai pas envie d'être au même point que les entendants, je n'ai pas envie de cette égalité-là. Parfois, certains sourds disent « moi je veux faire comme les entendants, je veux être comme les entendants ». On ne peut pas

être pareils. On le sait bien. Les besoins des entendants ne sont pas les mêmes que les miens. La langue qui est la leur, ils l'entendent. Moi, la langue que j'ai, je la vois et je ne peux pas imposer aux entendants d'avoir la même langue que moi. Ils ne peuvent pas m'imposer ça non plus. Donc moi je réclame le droit à la différence. Mais, sans qu'on fasse « Olala, ma pauvre ! ». Parce que ça, ça relève du fantasme, aussi. Quand on voit une personne qui est différente, ça provoque des fantasmes. Comme « les sourds ne peuvent pas mentir, car la langue des signes ne peut dire que la vérité »... par exemple, ou encore « les sourds sont des gens droits, pas déviants, honnêtes ». Mais pas du tout ! On est des êtres humains au même titre que les autres, il y en a qui sont bêtes, il y en a qui sont supers. Une personne différente n'est pas un surhumain. Là, je demande le droit à l'indifférence aussi.

«Ma langue, je ne l'entends pas, je la vois et je ne peux pas imposer aux entendants d'avoir la même langue que moi. Ils ne peuvent pas m'imposer ça non plus. En cela, je réclame le droit à la différence.»

Rencontrez-vous des difficultés à diffuser vos spectacles en dehors de votre propre théâtre ?

J'entends souvent : « si on accueille votre spectacle, il faudra l'inscrire dans un événement, lors d'un festival

handicapés ». Pourquoi devrions-nous attendre le festival handicap pour montrer notre spectacle ? C'est un spectacle, vous le programmez ou vous ne le programmez pas. Ils me répondent « ah oui, mais non, vous comprenez, mon public... ». Je dis : « Votre public, il aimera ou il n'aimera pas, c'est tout. C'est une proposition artistique. Voilà ».

Dans « Le cri de la Mouette », vous décriviez une adolescente en rupture. Que reste-t-il aujourd'hui de cette adolescente rebelle ?





Quand je relis le bouquin, je me dis : « J'y suis allée fort, quand même ! ». Bien sûr, j'ai changé. Il y a des choses que je ne pourrais plus faire maintenant. A l'époque, je les ai faites parce que j'étais dans un état de crise où je cherchais ma voie, comme tous les êtres humains. Aujourd'hui, je suis plus réaliste. J'essaie de prendre du recul et de réfléchir. Prenons l'exemple de la Comédie Française avec « Les Enfants du silence ». Un groupe de sourds avait fait une manifestation pour tenter d'interdire le spectacle (joué par des entendants). Je leur ai dit : « On ne peut pas participer à ça. On ne peut pas interdire quoi que ce soit. Moi, je suis une artiste.

Interdire à d'autres artistes d'être des artistes, vous êtes dingues ou quoi ? ! ». Un artiste se doit d'être libre avant tout. Que

proposer quelque chose. Alors je propose trois jours de réflexion sur la place de l'artiste sourd avec des rencontres et des débats pour qu'on puisse discuter ensemble et prendre conscience de la

situation de l'autre que l'on ne connaît pas forcément. C'est peut-être comme ça qu'on pourra faire évoluer les choses.

« Il y a des normes, quand on veut être citoyen. Il y a des conditions. Les minorités ne correspondent pas à ces normes, donc elles ne sont pas citoyennes. Donc moi, je me bats pour devenir une citoyenne. »

En même temps, vous comprenez les revendications de ces manifestants ?

Oui, bien sûr que je les comprends ! Et justement, ils manifestent parce qu'ils cherchent leur place. Où elle est, leur place ? Il y a tellement peu de rôles pour

les artistes sourds, que ce soit au cinéma, au théâtre... Alors comment peuvent-ils devenir intermittents du spectacle ? Et s'ils le deviennent et qu'ils n'ont pas de rôle, donc de travail, à quoi ça sert ? Bien sûr que ça, c'est toujours en moi. Et c'est pour ça que je veux faire quelque chose.



Photo © IVF - S.Badie-Levet



cette manifestation se fasse là, d'accord, mais après ? De toutes les manières, on n'empêchera rien. C'est facile de gueuler, mais après qu'est-ce qu'on fait ? Moi, je me dis qu'il faut

Qu'est-ce qui vous révolte le plus dans le monde actuel ?

Tout ce qui concerne les minorités me révolte. Quand je vois le problème qu'ont les Roms... Quand on parle de la mémoire, quand on va parler de la seconde guerre mondiale, de ne pas oublier. Bien sûr qu'il est important de s'en rappeler. Pourquoi c'est important de ne pas oublier ? C'est pour éviter que ça ne recommence, n'est-ce pas ? Mais ça recommence, actuellement. Même si on n'est plus sur le même continent, c'est la même chose qui se passe. Et ça, ça me révolte.

C'EST PAS PARCE QUE JE SUIS UN HOMME...



**...QUE JE SUIS FORCÉMENT
UNE GROSSE BRUTE !**



PETITE HISTOIRE DE L'IMMIGRATION EN FRANCE

Guide de survie pour répondre aux préjugés sur les migrations, Ritimo, 2015.
Dessins de Claire Robert

Les guerres mondiales sont des occasions de recrutements massifs d'étrangers, pour servir dans les bataillons de la France : Algériens, Indonésiens, Sénégalais, Marocains, Malgaches... participent à l'effort de guerre, parfois sous la contrainte.

La France « accueille » **des migrants** dès le Moyen-âge, pour servir l'armée ou faire tourner les commerces. A partir du 16^e siècle, des artistes, comédiens, peintres se joignent aux rangs des artisans, des pêcheurs, des agriculteurs qui arrivent en France. C'est vers la fin du **18^e SIÈCLE** que naît la notion de « nation » et l'idée que la qualité de Français(e) est attribuée à une personne née sur le sol français.

Migra

En **1939**, la France fait de nouveau appel à ses soldats venus **des colonies** : 120 000 s'engagent pour servir les intérêts de la France.

Sous la Troisième République (jusqu'en 1940), les immigrés subissent couramment des violences physiques et des lynchages, notamment les Belges et les Italiens. L'État réagit en durcissant les conditions d'embauche et de séjour en France : dès **1888**, les travailleurs immigrés doivent demander une autorisation à la mairie pour travailler et être immatriculés par « **la feuille de 46 sous** », l'ancêtre de la carte de séjour.

De **1820 À 1914**, les révolutions politiques et industrielles alimentent une migration de masse, en provenance des pays voisins. Les besoins de main d'œuvre dans l'agriculture, le textile, dans les mines et dans les industries, en pleine mutation, sont immenses. **Les travailleurs immigrés** occupent les postes les plus durs et les plus mal payés.





xénophobie

Les migrants économiques continuent aussi d'affluer dans l'entre-deux guerres : à côté des Belges, des Italiens et des Espagnols, de nouveaux migrants débarquent : Polonais, Turcs, Arméniens, habitants de l'ancienne Autriche-Hongrie... Mais la crise des années **1930** déclenche de nouvelles réactions hostiles à leur égard : **la xénophobie** revient. L'État réagit par une loi, dès 1932, qui contingent l'emploi pour les étrangers.



Dans l'après-guerre, une nouvelle vague de migrants construit **les Trente Glorieuses**. La France manque de main d'œuvre et cherche à renouveler sa population. L'immigration de travail et familiale sont encouragées.

À partir de **1974** la France entre en récession. Le gouvernement suspend l'entrée des travailleurs étrangers et met en place des politiques d'aide au retour. Les thèses xénophobes réapparaissent et les étrangers portent le chapeau d'un chômage qui s'installe durablement. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'asile augmente massivement : **des Boat People** arrivent du Vietnam, du Cambodge, du Laos. Mais le statut de réfugié est de plus en plus difficile à obtenir et beaucoup de ces gens persécutés dans leur pays viennent grossir les rangs des sans-papiers en France.

Depuis les années **1980** l'immigration est devenue un sujet politique majeur en France. Dans un contexte de crise économique, conjuguée à la montée des discours anti-immigration comme ceux du Front National, les gouvernements, de gauche comme de droite, ont mis en place des mesures législatives et policières pour contrôler les migrations. Malgré quelques opérations de régularisations massives, la France a progressivement durci les conditions d'entrée et de séjour sur son territoire. **Ces lois dissuasives** n'empêchent pourtant pas les migrants de tenter leur chance vers l'Eldorado européen. Quoiqu'on en pense, l'immigration fait partie de notre histoire. Par sa force de travail, sa force de combat, par ses rapports historiques, sociaux, culturels, par sa jeunesse..., l'immigration a considérablement enrichi la France d'hier, d'aujourd'hui et reste une gageure pour la société de demain.

Aujourd'hui, non seulement il n'y a pas trop **d'immigrés**, mais les flux ne doivent pas se tarir, car notre société ne peut pas se passer de toutes les richesses apportées par les migrants : leurs apports économiques, sociaux et culturels, ainsi que leur population rajeunie nous sont bien trop précieux.





AUDE RABAUD

Docteure en sociologie

Vos recherches sont-elles en lien direct avec les discriminations ?

Pas directement. En travaillant sur l'enquête T.O. (Territoire et Origine) où l'on réfléchit pour déterminer si l'origine a une incidence sur le destin et la trajectoire des gens, j'ai abordé plus directement les principes de discriminations.

Est-ce que les discriminations sont liées à une condition sociale ?

Les gens sont dans un doute permanent pour savoir si ce qu'ils subissent est lié à l'ordre de l'inégalité sociale ou à un autre ensemble de mécanismes articulés.

Ce doute est omniprésent : suis-je mal traité ou de manière anormale parce que je suis une femme, voilée, parce que j'ai un accent et qu'on me soupçonne de moins bien maîtriser le français, etc ?

En termes d'enquête, je fais remonter la parole de ceux qui sont potentiellement discriminés et je vois comment ces personnes s'adaptent ou résistent à ces situations.

Quel problème récurrent rencontrez-vous dans la lutte contre les discriminations ?

Le plus difficile est que pour pouvoir lutter contre les discriminations, il faut déjà savoir les décrypter et souvent, les situations sont tellement banales et évidentes, qu'à aucun moment on se dit que c'est discriminant.

Vous êtes très attentive à l'utilisation des mots et des notions...

Bien sûr, puisque le métier de sociologue implique qu'on remette en cause les fausses évidences, les idées reçues, les croyances collectives et qu'on essaye de dévoiler ce qui ne va pas de soi.

Les gens sont à des places dans la société, mais être à ces places n'est pas de l'ordre du naturel. Le sociologue dispose de plusieurs outils, dont les mots, des notions qui permettent de décrire des situations, de formuler des hypothèses et d'interpréter, de développer des idées,

mais nous ne sommes pas comme les mathématiciens avec un jargon particulier.

Notre vocabulaire est le même que celui des journalistes, des politiques et du tout-venant.

On est donc obligé d'avoir une rigueur sur l'usage de ces mots tout en intégrant que les mots changent de sens en fonction des époques et des lieux.

Les mots sont des enjeux de luttes sociales qui sont aussi nos outils de pensée. Pour le même mot, on a à la fois des définitions très officielles et des usages courants.

« Pour pouvoir lutter contre les discriminations, il faut déjà savoir les décrypter et souvent il y a des situations tellement banales et évidentes qu'à aucun moment on est en train de se dire que c'est discriminant. »

La dangerosité ne réside-t-elle pas dans le mot lui-même, mais dans ce qu'il représente ?

Oui. On ne se contente pas de désigner quelqu'un à travers l'utilisation d'un terme, mais par cette désignation, on le catégorise et sans le vouloir, il se retrouve pris dans des classements sociaux.

Rien n'est anodin dans l'utilisation d'un mot. Ce qui compte, c'est qui le dit et dans quel contexte. Quand vous êtes désigné

PRIS AUX MOTS !

de telle manière et que vous n'avez pas le moyen de lutter contre cette désignation et que vous êtes pris dans une dénomination souvent dévalorisante ou dénigrante, celui qui a le pouvoir de vous nommer participe aussi à vous maintenir dans ce statut qu'il vous a lui-même donné. Et c'est extrêmement difficile d'en sortir.

Surtout qu'on a tous un éventail très large d'identifications possibles...

Oui, on est tous pétri d'un ensemble d'identifications possibles, mais certaines personnes ont plus de moyens de jouer sur cet éventail que d'autres. Il y a donc des identités plus contraignantes que d'autres et dont on va moins facilement pouvoir sortir que d'autres.

Immigrés, étrangers sont-ils des termes neutres ?

Pas vraiment. Il y a des connotations en fonction des contextes nationaux et selon les périodes où on les utilise...

C'est Sayad (cf encadré page 28) qui le disait très bien. Dès que la présence étrangère a été pensée de manière plus définitive que provisoire, elle a été associée à quelque chose d'illégitime : « Ils étaient venus pour travailler de manière

temporaire et finalement ils sont restés et ont eu des enfants. »

Il y a toujours, que ce soit pour les «immigrés» et même pour les «étrangers», l'idée d'exclusion de la communauté nationale.

En tout cas, quel que soit le contexte, on trouve toujours un vocabulaire précis.

« Immigrés, étrangers, migrants, c'est avant tout des termes qui maintiennent à l'extérieur de la communauté nationale ou même si vous participez, que vous êtes scolarisé ou que vous travaillez, il y a toujours ce soupçon du fait que vous n'étiez pas là dès le départ »

Ce poids de la représentation est-il récent ?

Non. Avant, comme le montre très bien Gérard Noiriel (historien spécialiste de l'immigration en France), l'étranger, c'était celui du village d'à côté, celui qu'on ne connaît pas, dont on ne connaît pas la famille et qui bouge, ce qui ne rassure pas. C'est la mobilité qui fait très peur. Immigrés, étrangers, migrants, c'est avant tout des termes qui maintiennent à l'extérieur de la communauté nationale. Même si vous êtes scolarisé ou que vous travaillez, il y a toujours ce soupçon du fait que vous n'étiez pas là dès le départ et que donc, quelque part,

vous avez hérité de ce franchissement de frontières et de cette mobilité. Et cela, quel que soit votre degré d'implication. Vous ne faites donc pas partie de ce socle. Vous êtes extérieur.

L'autre connotation, c'est que vous êtes associé à des emplois plutôt subalternes,



Qui êtes-vous, Aude Rabaud ?

Socio-anthropologue, docteure en sociologie, Aude Rabaud est Maître de conférences à l'Université Paris Diderot Paris 7 (UFR Sciences sociales). Elle collabore au laboratoire URMIS spécialisé dans les questions d'immigration, de migration, de circulation internationale, de racisme, de relations inter-ethniques et de discriminations.



associés à la provenance d'un pays du Sud, rural, associé au manque de qualification. En gros, c'est « l'ouvrier spécialisé ». En France, cela renvoie toujours à une image négative et parfois même à une sorte d'infantilisation très liée à notre histoire coloniale.

A quoi renvoie exactement les termes « jeunes de banlieue / 2^e génération/issus de l'immigration » ?

Dire « jeune d'origine étrangère » ou « seconde génération », c'est comme s'il y avait transmission généalogique du statut d'immigrés, comme si l'acte migratoire des parents devenait l'origine. C'est la période où, à travers cette question d'origine, il y a eu tout un ensemble d'attributs (religion, linguistique, ethnique...) qui étaient décrits, catalogués et qui étaient devenus transmissibles. Donc on n'était plus ce qu'on allait devenir, on était déjà figé et essentialisé, héritant non seulement du statut, mais aussi de l'acte migratoire de nos propres parents. Puis, il y a eu la question de la seconde génération qui a posé problème, notamment car on n'avait jamais parlé de première génération. D'ailleurs, cette seconde génération, on en parle pour désigner les enfants issus de parents des anciennes colonies. L'idée, c'est donc de les maintenir dans l'illégitimité.

Avec toujours l'idée de soupçon : « Tu es français, mais qu'en est-il du rapport au pays d'origine ? De la compatibilité avec telle ou telle religion, etc ? ». C'est ce qui, schématiquement, maintient une frontière entre le « Eux » excluant et le « Nous ».

Comment toutes ces visions caricaturales s'infusent-elles dans notre quotidien ?

On est dans une société complètement inégalitaire et les inégalités se reproduisent dans des rapports sociaux de domination où la classe sociale, le sexe et maintenant l'origine organisent et structurent l'ordre social. Les bonnes écoles, les logements... Même si on est censé être dans un contexte où, soit-disant, la couleur ou la différence n'a pas d'importance, c'est bien plus complexe que ça. Ça s'insinue, car on est dans des logiques de classement social pour accéder à des ressources plus ou moins rares qui font que dans la compétition tu rends pertinents certains critères.

Qu'est-ce que « L'éthnicisation des rapports sociaux » ?

C'est une manière de fabriquer de l'Autre. On parle d'éthnicisation quand on renvoie à une origine et que ça devient le référent déterminant pour définir l'autre et comprendre des actions et des interactions entre les personnes.

Abdelmalek Sayad (1933 - 1998)



Sociologue, directeur de recherche au CNRS et à l'École des hautes études en sciences sociales, Abdelmalek Sayad débute ses travaux auprès de Pierre Bourdieu, estimé comme l'un des plus grands sociologues français. Ses nombreux ouvrages dédiés à l'immigration et aux problèmes d'identité font d'Abdelmalek Sayad un penseur incontournable des questions migratoires.



C'EST PAS PARCE QUE JE SUIS JEUNE...



**...QUE JE SUIS FORCÉMENT INCAPABLE
DE PRENDRE DES RESPONSABILITÉS !**



RACHID ALAOUI

Socio-économiste

Qu'est-ce qu'une diaspora ?

Le terme de diaspora vient du verbe grec diaspeirein (disséminer) et signifie dispersion. Il évoque en premier lieu la dispersion du peuple juif dans l'Antiquité. Par extension, le terme s'est éloigné de ses références initiales et désigne aujourd'hui de nombreux phénomènes migratoires caractérisés par la dispersion de populations originaires d'un foyer émetteur dans plusieurs pays récepteurs.

Dans quel cadre peut-on parler de diaspora ?

Cinq paramètres fondamentaux permettent de résumer les attributs de la diaspora :

- 1- L'existence d'une grande dispersion de la population sous la contrainte (catastrophe, désastre politique) depuis la terre d'origine dans deux ou plusieurs territoires.
- 2- Cette population dispersée dans plusieurs pays d'accueil s'intègre sans s'assimiler, conservant ainsi une culture commune et une conscience identitaire liée entre autres à la mémoire de l'espace d'origine. Il n'y a pas de diaspora s'il y a assimilation.
- 3- L'existence d'échanges sociaux, économiques, culturels et politiques entre et parmi les populations spatialement séparées composant la diaspora.
- 4- L'existence d'une organisation interne propre à la diaspora (l'existence de réseaux transnationaux reliant les différentes communautés) porteuse d'une vision et d'une stratégie. Il n'y a pas de diaspora sans un discours et une conscience de diaspora.
- 5- L'entretien du mythe du retour vers un pays d'origine.

La diaspora implique-t-elle un repli communautaire ?

Non, pas forcément. L'action intracommunautaire n'est pas antinomique avec une participation active aux affaires de la cité et une inscription dans le faire ensemble.

Quel rôle jouent les représentations mentales et sociales que nous nous faisons de l'Autre dans la construction et le développement des discriminations ?

Un rôle crucial. Les représentations mentales et sociales que nous nous faisons du différent, de l'immigré, de la femme, de la personne handicapée, etc, influencent nos actes au quotidien et sont au cœur des discriminations. Qu'ils soient véhiculés par l'entourage, les médias, la publicité et parfois même par les manuels scolaires, les stéréotypes sont d'autant plus difficiles à combattre que la société les alimente et les cautionne par différents mécanismes, renforçant leur ancrage dans l'inconscient collectif.

Albert Einstein disait : « Triste époque où il est plus difficile de briser un préjugé que de désintégrer l'atome ». Ce constat est d'une cruelle actualité.

Vous aviez fait des propositions au candidat Hollande (Délit d'adresse / Délit de classe / l'anonymisation des demandes de logement social / l'accès aux stages et à l'emploi) qu'en est-il resté ?

Le dossier avance très lentement. Le critère de La Résidence a été ajouté à la liste des motifs discriminatoires prohibés lors du vote des textes de loi relatifs à la politique de la ville en février 2014. L'origine sociale n'est toujours pas intégrée dans la loi, cependant il faut souligner l'initiative d'une trentaine de sénateurs qui ont présenté un projet de texte de loi sur

la discrimination fondée sur la pauvreté. Quant à l'anonymisation des demandes de logement social et l'accès aux stages et à l'emploi, il n'y a pas d'avancée notable.

Vous évoquez les discriminations multiples. Pouvez-vous nous expliquer ce concept ?

La discrimination multiple est une discrimination basée sur plus d'un seul critère, dans laquelle les différents motifs de discrimination interagissent les uns avec les autres. Par exemple, une femme handicapée qui serait discriminée en raison de son genre sur le terrain de l'emploi et en raison de son handicap dans l'accès à certains services.

La question qui se pose est : comment sanctionner le caractère aggravé que représente une discrimination multiple ?

Quel « groupe » est le plus touché par les discriminations ?

Selon le rapport du défenseur des droits de 2014, les discriminations fondées sur l'origine constituent le premier motif des réclamations en emploi privé (23,5% des réclamations). L'origine est invoquée dans 10% des réclamations à la fonction publique.

Vous avez déclaré : « Il n'y a pas d'un côté l'employeur méchant et de l'autre la pauvre victime. On peut tous être discrimi-

nant sans le savoir ». Qu'en est-il de la discrimination inconsciente ?

Les pratiques discriminatoires sont universellement répandues et la majorité des institutions et des entreprises peuvent discriminer sans le vouloir et sans le savoir. C'est la raison pour laquelle il nous semble pertinent de rendre visible ce qui est invisible. Pour prendre conscience des pratiques discriminatoires tellement banalisées dont on n'a pas forcément conscience.

Comment lutter efficacement contre les discriminations ?

Les discriminations sont multiples et les réponses doivent être plurielles et multifformes :

- des actions d'information à destination du grand public par une mobilisation des médias.
- des actions de sensibilisation et de formation des acteurs sociaux.
- des actions d'accompagnement des victimes sur le plan juridique pour faire valoir le droit comme un recours crédible.

Quels sont les écueils à éviter quand on veut lutter efficacement contre les discriminations ?

- Le déni et la dénégation.
- La généralisation qui consiste à tout expliquer par les discriminations, d'où l'intérêt de l'objectivation.



Qui êtes-vous Rachid Alaoui ?

Rachid Alaoui est docteur en socio-économie du développement. Il enseigne à l'Institut supérieur de pédagogie. Expert en questions relatives à l'intégration et aux discriminations en France, il milite dans le milieu associatif issu de l'immigration. Il est également Président de l'Association «Agora Les 2 Rives» qui vise à favoriser l'insertion socio-économique des personnes victimes de la discrimination en les mettant directement en contact avec les entreprises.

C'EST PAS PARCE QUE JE SUIS HANDICAPÉ...



**...QUE JE SUIS FORCÉMENT
UN POIDS POUR LA SOCIÉTÉ !**

DATES CLÉS DANS L'HISTOIRE DE LA LAÏCITE

Edit de Nantes 30 AVRIL 1598 :

après les guerres de religion, Henri IV reconnaît aux protestants la liberté de conscience et dans certaines limites, la liberté de culte.

Revocation de l'Edit de

Nantes 17 OCTOBRE

1685 : Louis XIV revient en arrière et ne « tolère » plus les protestants.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen

26 AOÛT 1789 :

Art 1 : Les hommes naissent libres et égaux en droits...
Art 10 : Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi.

Le concordat de 1801-1802 : Napoléon « reconnaît » 4 cultes.

Grandes lois

scolaires 1881-1882-1886 : école publique gratuite et laïque.

Loi de séparation des Eglises et de l'Etat

9 DÉCEMBRE 1905 :

Art 1 : La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans l'intérêt de l'ordre public.
Art 2 : La République ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte.

Constitution

de **1946 :**
Art 1 : La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.

Constitution du 4 octobre 1958 :

Art.1 : La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances

C'EST PAS PARCE QUE J'AI PLUS DE 50 ANS...



**...QUE JE SUIS FORCÉMENT
BON POUR LA POUBELLE !**

MOHAMMED OUADDANE

Anthropologue

Vous parlez de mémoire dans une perspective dynamique et vivante ? Qu'est-ce que cela signifie ?

La mémoire est vivante dans le sens où il doit y avoir un questionnement permanent de la relation et du rapport qui se construit entre les individus et les groupes dans un espace donné.

Pourquoi s'intéresser à la question de la migration ? Et à l'histoire coloniale ?

A mon avis, c'est une entrée essentielle dans le trou de mémoire opéré par la fabrication d'une histoire officielle dominante. Le « Roman National », c'est quelque chose d'effarant et qui occulte le droit à exister, le droit de cité, le droit d'être, de beaucoup d'individus, de groupes et de collectifs.

Donc travailler sur ces histoires, c'est restituer de manière critique l'Histoire des migrations internes et externes, et revisiter l'Histoire officielle de la France dans les rapports de domination qu'elle a fabriqués pour comprendre ce qui se joue dans les conséquences de cette façon de voir et de se comporter à l'égard de cette société dite « accueillante ».

Mais attention, car investir ces histoires-là, c'est les investir de manière non instrumentale, mais scientifique et politique. Tant qu'on instrumentalise l'Histoire, on ne pourra pas avancer vers une société ouverte qui, de fait, est plurielle.

Il faut, par exemple, arrêter de se cacher les yeux en disant que des enfants sont

issus de l'immigration à la 6^e ou 8^e génération !

Vous semblez considérer que les problèmes sont toujours liés au social ?

On ne peut pas avoir une vision ethnicisante de la société. Construire des catégories sur des bases ethniques ou culturalistes, c'est très dommageable, car ça évacue la question sociale et donc la dimension sociale de la réalité. Pas

besoin d'être marxiste pour comprendre que les conditions d'existence des individus construisent leurs rapports aux choses. Or, je me joins à tous les analystes qui observent une ethnicisation des rapports sociaux en France depuis les 30 dernières années.

Quand il y a une impossibilité à gérer le rapport social de telles ou telles manières pour justifier l'injustifiable, on ethnicise, on catégorise, on stigmatise pour évacuer toute la dimension sociale qui est à l'œuvre et contenue dans les revendications des individus.

Pensez-vous que l'éducation soit un bon moyen de lutter contre les stéréotypes ?

Oui, car si on arrive à déconstruire les stéréotypes (sans en construire d'autres), si on arrive à faire un travail d'Histoire en mêlant différentes approches sur les catégorisations ou la construction des stéréotypes qu'on rattache aux individus et aux groupes, on peut faire un travail intéressant. Mais il faut entendre l'éducation au sens large. Ce n'est pas juste au niveau scolaire, je parle là d'un travail





pédagogique, éducatif et culturel permanent mené de manière responsable et collectif dans tous les secteurs de la société. Les médias, les élus politiques, le monde du travail, tous les secteurs doivent être interrogés de manière globale.

C'est un travail fondamental, car le stéréotype fige la relation sociale et donc permet de justifier consciemment ou inconsciemment la mise à distance. Et donc permet à ceux qui en sont les déclamateurs de se mettre dans un statut supérieur.

Ce qui est encore plus dommageable, c'est l'intériorisation du stéréotype par le sujet victime de stéréotype qui doit être interrogé.

Que signifie « décloisonner les approches mémorielles » ?

C'est permettre à des acteurs associatifs ou à des « entrepreneurs de mémoires » qui travaillent de manière isolée de présenter leurs démarches et de la confronter à d'autres pour les faire évoluer en se confrontant. Il ne s'agit pas de critique douloureuse, mais de se nourrir de multiples approches.

Décloisonner, c'est favoriser une construction plus intelligente de la démarche par l'échange des pratiques des savoirs et des savoir-faire. Je parle d'un décloisonnement de démarche, d'attitude et de comportements pour permettre de mieux agir. Ça peut également permettre d'éviter une sorte de hiérarchisation et de sortir de l'affect pour avoir une vision à distance. Participer à arrêter de se regarder en opposition et mener un travail d'éducation plus global.

On a tendance à penser que la France est fermée à l'idée « d'identités plurielles ». Qu'en pensez-vous ?

Qui, le pouvoir d'Etat est un pouvoir qui continue à fabriquer de la division entre les individus sur base identitaire ethnici-sante. On renvoie à l'identité culturelle, mais aussi à l'identité sociale. On oppose l'ouvrier à celui qui ne l'est pas. On est dans une mise en guerre permanente des cultures en présence. Je pense que le pouvoir d'Etat et ses manifestations, disons les appareils idéologiques d'Etat, font leur œuvre encore pour fabriquer de la mise à distance sociale et culturelle.

Ce n'est pas la France qui a du mal, c'est le pouvoir d'Etat qui continue à diviser les individus sur la base économique, sociale, culturelle, etc.

Ce qui me surprend surtout, c'est la vitesse à laquelle s'est faite la régression du rapport à l'autre dans la société française sur les 20 dernières années. On a reconstruit de l'ethnique au sein de la société de manière très nette en remplaçant par

exemple la figure du juif avec la construction de la figure du musulman.

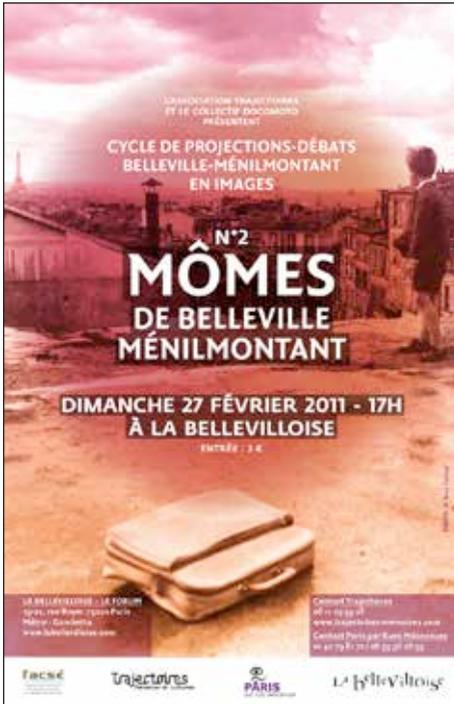
Ces questions semblent-elles intéresser les plus jeunes ?

Tout dépend de notre approche. Si on arrive avec nos analyses globales, je ne pense pas. Mais si, par contre, on travaille avec eux à long terme de manière interactive et vivante sur ce qui constitue leurs identités réelles, il me semble que oui. C'est un pro-

cessus permanent, car il y a une vigilance constante à avoir, puisque la représentation négative de l'autre est un objet récurrent qui n'est jamais mis K.O. de manière définitive. C'est un travail à long terme.

Le combat contre les stéréotypes est aussi un combat qu'on mène contre soi-même dans sa représentation du monde ou de sa

« Pour justifier l'injustifiable, on ethniciise, on catégorise, on stigmatise pour évacuer toute la dimension sociale qui est à l'œuvre et contenue dans les revendications des individus. »



Mohammed Ouaddane participe à de nombreux débats publics, permettant des échanges directs avec des public divers.

relation aux autres qui se fait sur la durée. Il faut intervenir de manière incarnée, structurée, rigoureuse, non instrumentale, non affective, non idéologique pour pouvoir, possiblement, donner un sens à nos interventions.

c'est notre responsabilité individuelle et collective de participer à l'écriture de l'Histoire. Pour qu'elle ne se fasse pas sur notre dos, en notre nom et à notre insu avec toutes les violences que cela peut générer.

Qui êtes-vous Mohammed Ouaddane ?

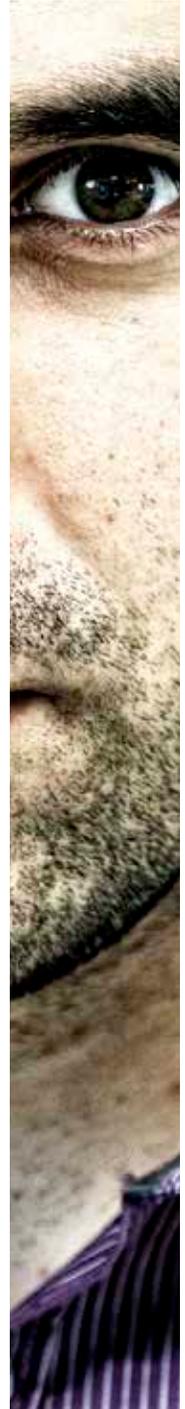
Mohammed Ouaddane est diplômé en anthropologie sociale et en sciences sociales et documentaires. Depuis plus de 20 ans, il est chercheur, formateur et chargé de mission sur les questions des migrations, des luttes contre les discriminations, d'histoire et de mémoire sociale. Membre fondateur de projets à «Trajectoires», il coordonne le «Réseau Mémoires - Histoires en Ile-de-France». Il est également le co-auteur de l'ouvrage « Pratiques locales de lutte contre le racisme et les discriminations » Edition de L'Harmattan.



Dans votre démarche, certains pourraient vous reprocher de vouloir réécrire l'histoire...

Oui, pourquoi pas ! Et je le dis sans prétention et sans ambition. Si réécrire l'Histoire c'est se sentir concerné par une histoire non écrite, oui ! Si réécrire l'Histoire, c'est aller à l'encontre de l'Histoire dominante qui s'est spécialisée dans les trous de mémoire et les dénis d'Histoire, oui ! S'il s'agit de casser cette espèce de violence un peu totalitaire de la légitimité de telle ou telle histoire ou de tel groupe sur un autre, très bien. A la limite, nous revendiquons cela de manière claire et affirmée. Je ne suis pas dans une posture politique, universitaire élitiste ou que sais-je pour dire : « il y a ceux qui ont le droit d'écrire l'Histoire ».

L'Histoire, on la coécrit. Et d'ailleurs, je dirais même que





OLIVIER COUSIN

Professeur de sociologie

Pourquoi, en plus de les décrire et de les mesurer, est-il important d'étudier comment les discriminations sont vécues par celles et ceux qui les subissent ?

Il y a généralement deux sortes d'études :

- 1) Celles qui ont pour objectif de passer par la mesure pour permettre de pointer des phénomènes et d'agir.
- 2) D'autres qui portent sur des notions plus morales et politiques qui expliquent pourquoi il y a du rejet ou des discriminations. Entre ces deux espaces, peu de recherches donnent la parole aux victimes. On s'est intéressé à saisir ce que cela mettait en jeu pour les personnes victimes et surtout à comprendre s'il existe des modalités d'actions pour faire évoluer ces situations (mobilisation, plainte du côté du juridique, etc).

Dans votre livre « Pourquoi Moi ? », vous parlez du « sentiment de discrimination », de quoi s'agit-il ?

Ce sont toutes les épreuves, à la fois les plus banales et les plus violentes auxquelles des individus potentiellement discriminables (qui vont donc être désignés par les autres comme étant différents parce qu'ils portent un stigmate) peuvent être confrontés. Dans notre étude, nous nous sommes intéressés à 3 types de discriminations : ethno-raciale, genre, sexe. Lorsqu'une personne éprouve dans une situation particulière le sentiment d'être « regardée de travers » ou jugée non pas pour ses compétences, mais plutôt par ce qu'elle a l'air d'être (Phénotype).

Ce sentiment n'existe que dans une société démocratique où tous les individus sont a priori égaux en droit et où donc aucune de ces considérations ne devrait rentrer en ligne de compte. Au contraire, ces

personnes, à certains moments, se sentent traitées différemment, ce qui constitue une rupture du principe d'égalité.

Objectivité et subjectivité ?

Objectivement, cela peut être, par exemple, qu'à l'entrée d'une boîte de nuit, on s'aperçoit que les blancs rentrent et que les noirs ne rentrent pas.

Subjectivement, cela va être lié au doute permanent qui plane. Par exemple, je me présente pour un logement et j'ai le sentiment que la personne qui ouvre la porte a, en me voyant, une espèce d'étonnement. Ce n'est pas forcément quelque chose de violent. D'ailleurs, les personnes qui sont confrontées à cela régulièrement ont un esprit très aiguisé que ni vous, ni moi ne pouvons sans doute saisir pleinement. Ce sont des sensations, et au final, alors que je présente les documents nécessaires, je n'obtiens pas le logement. Je peux me dire que c'est lié au fait que je suis une femme, que je suis homosexuel. On peut bien sûr mesurer tous cela, mais la plupart du temps, il s'agit surtout de sentiments, d'où l'idée de subjectivité.

Vous parlez d'une tendance chez les victimes à minorer l'impact que cela a sur leur vie ?

Très souvent, les gens vous disent « Je ne pensais pas que c'était à moi que cela s'adressait ». Il y a une espèce d'étonnement et de distanciation. Cela peut s'expliquer au moins pour deux raisons liées au besoin de se protéger :

- 1- Pour ne pas tomber dans la paranoïa. Ne pas se rendre prisonnier de la logique qui obligerait l'individu à lire tous ses rapports sociaux via ce prisme.
- 2- Pour préserver son estime de soi en se disant : « j'ai d'autres qualités, je suis

quelqu'un d'autre ». Ca peut donc avoir une valeur de protection narcissique.

Quelle est la différence entre discrimination et stigmatisation ?

La stigmatisation consiste à relever un trait (mental, moral...) et le marquer. Il n'y a pas automatiquement de liens mécaniques avec les discriminations, même s'il est évident que le stigmate est un des éléments de discriminations.

Comment le fait de subir des discriminations entraîne-t-il une altération de la notion même d'identité pour l'individu («l'expérience totale») ?

Parce que vous êtes enfermé dans l'identité qu'on vous attribue. Vous n'existez plus en dehors de cette identité. Alors que vous êtes ça et aussi plein d'autres choses. Les gens le disent souvent : «On veut faire de moi quelque chose que je ne suis pas et dans lequel je ne me reconnais pas.»

C'est exactement ce qui arrive lorsqu'on vous demande : « D'où viens-tu? » et que quand vous répondez : « de Bretagne », on insiste en vous demandant : «Non, mais d'où tu viens vraiment ? » C'est dans ce sens que la discrimination est un mar-

queur, car la logique de la discrimination obligerait les individus à s'approprier une identité qui n'est pas tout à fait la leur. Cette identité devient une contrainte. Les gens nous disent «dans la vie de tous les jours, la vie quotidienne, il n'y a pas de problème majeur, en revanche, lorsque je regarde ma place dans l'espace public. En particulier quand j'allume ma télévision...»

Comment expliquez-vous que l'école, qui devrait être considérée comme le lieu de l'égalité, reste perçue comme discriminante par les élèves et les adultes interrogés ?

C'est très complexe. Un certain nombre d'études montrent que l'école n'est pas nécessairement discriminante en tant que telle. Néanmoins, ce qui caractérise l'école, c'est une succession d'épreuves qui, à un moment, aboutissent à des formes d'orientation qui sont définitives. Or, ce qu'on constate, c'est qu'à l'arrivée, il y a une

grande homogénéité sociale et raciale. On ne peut pas faire l'hypothèse que l'école serait plus discriminante ou protégée que le reste de la société. La réalité, c'est que l'école fabrique de l'inégalité, car elle classe les individus.

«Les inégalités sociales renvoient à des écarts qui existent entre des individus. Les discriminations sont une rupture du principe d'égalité. Ce sont deux choses différentes. Aujourd'hui, on a trop tendance à les confondre.»



Qui êtes-vous Olivier Cousin ?

Olivier Cousin est professeur de sociologie à l'Université de Bordeaux II et chercheur associé au «Centre d'Analyse et d'Intervention Sociologiques». Spécialiste de la sociologie de l'éducation et de la sociologie du travail, il a contribué à la rédaction de l'ouvrage « Pourquoi moi ? » L'expérience des discriminations » Edition du Seuil.



LOUIS MAURIN

Directeur de l'Observatoire des Inégalités

Quel est le rôle de l'Observatoire des Inégalités ?

A l'Observatoire, nous estimons que la montée des inégalités pose un problème de justice sociale, mais aussi un problème politique, car non seulement les inégalités offrent un terreau à la montée de l'extrême droite en Europe, mais elles favorisent aussi autant le scepticisme civique que le cynisme social. Notre action vise donc à contribuer à éclairer et alimenter un débat ouvert sur la question.

« Tout est lié à la morale. Dès qu'on parle des inégalités, on parle de morale et je trouve ça intéressant. Même si c'est subjectif. »

Qu'entendez-vous par « inégalités sociales » ?

Les écarts d'accès pour une population ou des groupes d'individus à des biens ou des services. Mais nous nous intéressons aux inégalités que l'on trouve injustes. Tout le débat porte sur ce que l'on trouve injuste et là, chacun a une vision très subjective. Quoiqu'il en soit, en matière de salaire, par exemple, il y a l'évidence des écarts qui dépassent les compétences et le mérite personnel. Notre but est d'alimenter le débat autour des raisons qui font ces écarts.

S'agit-il d'une réflexion morale ?

La morale est un des éléments par lequel on va juger tel ou tel écart comme inégalité. Je trouve ça intéressant, même si c'est subjectif. Quand on débat des écarts de salaires, c'est de la morale et, par la même, la valeur collective qu'on accorde à l'égalité ou pas.

On a tendance à confondre inégalités et discriminations...

Certaines personnes utilisent indifféremment l'un ou l'autre terme comme ayant le même sens. Les discriminations, c'est vraiment l'inégalité sur le terrain du droit. Une inégalité illégale. Le concept des inégalités est beaucoup plus large.

Les jeunes sont-ils plus confrontés aux inégalités que dans le passé ?

Parmi les jeunes, on trouve de grands écarts, notamment entre ceux qui ont fait des études et ceux qui n'y ont pas eu accès. Globalement, les jeunes des milieux populaires ont les mêmes difficultés que

les adultes des mêmes milieux. On remarque en revanche un effet de génération. Les jeunes des générations précédentes ont connu moins de difficultés dans l'accès à l'emploi. Mais ils sont aujourd'hui confrontés à la hausse du prix des logements qui cisaille leur budget.

Quelles solutions pourraient être apportées à ces jeunes en difficultés ?

Des choses concrètes, notamment un revenu minimum pour les jeunes en grandes difficultés. Un des problèmes majeurs de la jeunesse est le même que pour les autres générations : l'insertion sur le marché du travail. Les difficultés de la jeunesse viennent en partie de la façon dont est construit notre système scolaire, très inégalitaire et fondé sur le modèle de la sanction plutôt que de l'encouragement. Un modèle très théorique avec un enseignement très académique. A long terme, ce changement de l'école me paraît indispensable.

Malheureusement, quand on voit toutes

les résistances, on se dit que ce n'est pas près d'aboutir. Les privilégiés de l'école n'ont aucun intérêt à ce que l'école soit plus favorable pour les jeunes des milieux populaires. On continue donc de produire des inégalités et de la violence et je parle de violence d'un système et pas de la violence entre les élèves.

Quand vous parlez d'un changement de l'école, s'agit-il d'une école sans note ?

Pas forcément, mais une école qui soit plus souple. Il faudrait une vraie réforme de l'école et de la pédagogie dont bénéficieraient également les enseignants qui se retrouveraient dans un autre climat scolaire. Qui changerait la relation «carotte-bâton» à l'école, mais qui deviendrait l'école de l'épanouissement et de l'autonomie de l'élève. Tout le monde a à perdre à la «Loi de la Jungle». Cela profiterait à tous d'avoir un système qui repose plus sur la confiance et moins sur le chacun pour soi.

Comment expliquez-vous que le taux de chômage des zones urbaines sensibles est 2,4 fois supérieur à celui des zones hors ZUS des villes ?

Sont concentrées dans ces territoires les populations les plus modestes qui ont le plus de difficultés et souvent le moins de diplômes. Comme la croyance dans la valeur du diplôme est très forte dans notre pays, on

a plus de chômage. En concentrant des personnes dans des territoires en difficultés, on favorise un autre problème : ces personnes ne peuvent pas bénéficier d'un réseau. Cela va jusqu'à concentrer des jeunes en difficulté dans les mêmes écoles. Il faut sortir d'une vision caricaturale de ces quartiers. Ce sont des endroits où beaucoup de gens réussissent. Des endroits où il y a une vraie vie sociale. Les ZUS, c'est 15 % de la population française. On est loin des NON GO ZONE qu'on évoque parfois.

Les inégalités se construisent-elles sur les stéréotypes ?

Oui. On vit dans une société où l'on attribue des places à des gens qui finissent par se penser comme étant à cette place légitimement : les filles sont destinées à tel ou tel travail, les enfants d'ouvriers ne peuvent pas devenir cadres. Malgré le lancement d'une politique de lutte contre les discriminations depuis 15 ans, les discriminations perdurent. Mettre en place des politiques contre les discriminations, c'est important, mais est-ce que ces politiques sont efficaces ? Et en mettant en avant la lutte contre les discriminations, qui est un vrai problème,

est-ce qu'on ne risque pas aussi d'occulter les inégalités sociales ? Je pense qu'il faut conjuguer des politiques qui travailleraient sur ces 2 aspects en simultanée.

« Les quartiers sont des endroits où beaucoup de gens réussissent. Les ZUS, c'est 15 % de la population française. On est loin des NON GO ZONE qu'on évoque parfois. »



Qui êtes-vous Louis Maurin ?

Louis Maurin est Directeur de «l'Observatoire des inégalités». Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il est notamment l'auteur de «Déchiffrer la société française» (La Découverte, 2009). Ancien journaliste d'«Alternatives économiques», il a dirigé la hors-série « Les inégalités en France » en septembre 2012.



JEAN CLAUDE SAMOULLER

Amnesty International France - Commission Personnes déracinées

MOUVEMENT PERPÉTUEL

À combien de personnes estime-t-on le nombre de migrants et d'où viennent-ils ?

Le solde net de l'immigration par an en France est estimé à 90 000 personnes. A ce chiffre, il faut ajouter une part, assez peu importante pour la France, des 500 000 personnes (source Euro Stat) qui arrivent dans l'union européenne de façon illégale.

Pourquoi des familles entières prennent autant de risques pour quitter leur pays ?

80% des gens qui tentent de traverser la Méditerranée viennent de Syrie, d'Erythrée ou d'Afghanistan. Ce sont des gens qui fuient la violence ou les persécutions et qui, de facto, sont des réfugiés ayant droit à une protection internationale. La question de les accueillir ou non ne se pose donc même pas. Quant aux migrants «économiques», ils fuient la misère et essaient d'obtenir de meilleures conditions de vie.

Qu'est-ce que l'opération « Mare Nostrum » ?

Après les naufrages d'octobre 2013 qui ont fait 400 morts, l'Italie a mis en place l'opération Mare Nostrum, qui disposait d'un budget de 9 millions d'euros par mois et avait pour mission le sauvetage des migrants en mer. « Mare Nostrum »

a permis de sauver 170 000 personnes. L'Italie avait annoncé qu'elle ne pourrait supporter un tel poids budgétaire toute seule et que si les autres pays de l'Union Européenne ne l'aidaient pas, elle arrêterait l'opération fin 2014. Les autres pays de l'Union Européenne ayant fait la sourde oreille, l'Italie a stoppé l'opération fin 2014. L'Union Européenne a alors lancé l'opération Triton, qui était surtout une opération de surveillance des frontières et non de sauvetage. Son budget était réduit à 3 millions d'euros par mois.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Depuis les naufrages de fin avril 2015 (1200 morts), les moyens ont été multipliés par 3, les zones d'intervention redéfinies. Certains états (La Grande Bretagne, l'Irlande, la France, l'Allemagne) sont allés au-delà de leurs obligations. Alors qu'une personne sur 16 perdait la vie en Méditerranée début 2015, «ce n'est plus qu'une sur 427» après la mise en place de Triton 2. Preuve de l'importance de l'engagement et des actions menées.

On parle de la Méditerranée comme du plus grand cimetière marin...

C'est vrai. En moyenne, 1500 morts par an ces dernières années, 3500 en 2014 et 2000 à fin mai 2015. La Méditerranée est la route migratoire la plus dangereuse du monde.

On reproche aux initiatives d'accueil de créer un « appel d'air » en aidant les migrants ? Qu'en est-il réellement ?

Appel d'air est un terme très dur, souvent utilisé pour faire peur et justifier le non-accueil. La crise actuelle est la plus grande crise des réfugiés depuis la 2^e guerre mondiale. 500 000 personnes arriveront en

**C'EST L'ANNIVERSAIRE
DU NAUFRAGE DU TITANIC**



**2014 : 3400 MIGRANTS MORTS
EN MÉDITERRANÉE**



L'ÉQUIVALENT DE 2 TITANIC

© AI

AMNESTY INTERNATIONAL

Europe en 2015, soit le double qu'en 2014 et quatre fois plus qu'en 2013. Ce n'est pas en raison des initiatives d'accueil, mais à cause des atrocités d'une guerre civile en Syrie ou d'une dictature effroyable en Erythrée. Ces gens n'ont pas le choix : Ils fuient, car ils veulent vivre. La seule véritable question à se poser, c'est comment les accueillir dignement ?!

Qu'est-ce que le droit d'asile?

C'est un droit fondamental et universel qui garantit à chaque être humain le droit à une protection. Chaque état a l'obligation de protéger ses ressortissants contre les persécutions ou contre les risques de persécution. En cas de défaillance de l'Etat, l'exil et l'asile dans un autre pays que le sien restent les seuls moyens pour protéger la vie, la sécurité et la liberté. Cette protection sera accordée avec le statut de réfugié. La Convention de Genève de 1951 est le texte de référence en matière d'octroi du statut de réfugié. Ce dernier résulte d'un examen approfondi et individuel de la situation de la personne qui en fait la demande. Il ne s'agit pas de compassion ou de charité : il s'agit d'un droit. Le dernier qui reste quand tous les autres ont été bafoués.

« Ces gens fuient la violence ou les persécutions et sont donc des réfugiés. Ils ont droit de facto à une protection internationale. La question de les accueillir ou non ne se pose donc pas ».

Comment le phénomène migratoire va-t-il évoluer les prochaines années ?

La migration est inhérente à la nature humaine. De tout temps, les gens ont migré pour trouver de meilleures conditions de vie. Ce phénomène s'amplifie chaque fois qu'il y a des crises majeures. Par ailleurs, voyager étant de plus en plus facile, cela incite les gens à bouger. Nous assistons à une modification de la migration. Il s'agit, contrairement à ce que l'on a pu connaître par le passé, à une migration circulaire : je vais étudier dans un autre pays, puis je reviens dans le mien, je vais travailler quelques années dans un autre pays, puis je reviens dans le mien. Les migrants ont moins tendance à s'installer définitivement dans le pays dans lequel ils ont migré. On estime à 220 millions le nombre de migrants dans le monde.

Refugees at a transit camp in Brezice, Slovenia © AI



Qu'est-ce qu'Amnesty International ?

Amnesty International a été créée le 19 novembre 1960. Ses buts sont la promotion et la défense de tous les droits humains figurant dans la « Déclaration Universelle des droits Humains » de 1948. Amnesty International travaille sur la peine de mort, la torture, les expulsions forcées, la violation des droits humains par les entreprises, les migrants, les violences faites aux femmes ou aux enfants, les disparitions.



C'est pas... Le Quiz

**Pour lutter efficacement
contre les discriminations, il faut avoir de solides
connaissances. Vous pensez les posséder ?
Alors venez vous mesurer à notre quiz !**



**C'est pas parce que
je suis une femme
que je suis forcément
une bonne cuisinière**

1 - En France en quelle
année les femmes sont-elles
devenues électrices
et éligibles ?

- 1900 1937 1944

2 - Quelle est la différence moyenne de salaire entre
les hommes et les femmes en France ?

- 5% 12% 24%

3 - Depuis quelle année tous les garçons et les
filles sont-ils assis sur les mêmes bancs des écoles
publiques ?

- 1789 1945 1975



**C'est pas parce que
je suis asiatique
que je suis forcément
un génie de l'informatique.**

1- Une MJC cherche à
recruter un jeune animateur
d'origine asiatique, car elle
se situe dans un quartier où
cette origine est fortement
représentée. Ainsi, il com-
prendra mieux les jeunes qui
fréquentent la MJC. Est ce
discriminatoire ?

- Oui Non

2-Aujourd'hui, on parle de discrimination, avant, on
parlait de racisme, mais c'est la même chose...

- Oui Non

3 - Quel grand homme indien,
défenseur des droits civiques
prônait, entre autres, la désobéissance
civile non-violente et la fin de la
discrimination des castes ?

- Gandhi Mandela Malcolm X



**C'est pas parce
que je suis gay
que je suis forcément
non-violent**

1 - Comment nomme-t-on
l'hostilité envers des
individus dont les
préférences amoureuses
ou sexuelles concernent
des individus de même
sexe ?

- Pédophilie
 Hétérophobie
 Homophobie

2 - En quelle année, en France, l'Assemblée
Nationale dépénalise-t-elle l'homosexualité ?

- 1968 1982 1989

3 - En Afghanistan, Arabie Saoudite, Iran,
Mauritanie, au Soudan, que risquent les personnes
reconnues « coupables » d'homosexualité ?

- Le licenciement La peine de mort L'exil

C'est pas... Le Quiz



C'est pas parce que j'ai plus de 50 ans que je suis forcément bon pour la poubelle

1 - Un employeur a-t-il le droit de mentionner dans une offre d'emploi qu'il recherche une personne âgée de moins de 35 ans ?

- Oui
- Non

2 - Un candidat âgé de 43 ans se voit refuser un poste de commercial. La DRH lui indique qu'elle préfère recruter une personne de moins de 35 ans, car elle a une équipe jeune. Peut-elle être poursuivie pour discrimination ?

- Oui
- Non

3 - À partir de quel âge une personne est-elle considérée comme « sénior » ?

- 50 ans
- 60 ans
- 70 ans

2 - Les enfants des immigrés sont-ils eux-mêmes des immigrés ?

- Oui
- Non

3 - On parle beaucoup des étrangers vivant en France, mais combien de Français vivent à l'étranger ?

- 500 000
- 1 million
- 2 millions

C'est pas parce que je suis jeune que je suis forcément irresponsable



1 - A quel âge Louis Braille a-t-il inventé l'alphabet Braille ?

- 15 ans
- 25 ans
- 40 ans

2 - On associe souvent la jeunesse à la toute puissance des technologies. En 2013, quel pourcentage de jeunes (18-24 ans) estimait que la société

s'appuie trop sur la technologie ?

- 25%
- 50%
- 70%

3 - Selon une étude récente, à quoi aspirent le plus (à 47%) les jeunes Français ?

- Gagner beaucoup d'argent
- Se sentir libre
- Fonder une famille



C'est pas parce que je suis un immigré que je suis forcément un étranger.

1 - Un magasin ne recrute pas un candidat d'origine étrangère à un poste de caissier au motif que la clientèle n'appréciera pas son embauche. Y a-t-il discrimination ?

- Oui
- Non

C'est pas... Le Quiz



C'est pas parce que je suis handicapé que je suis forcément un poids pour la société

1 - Selon l'INSEE, combien de personnes handicapées (personnes ayant un problème de santé depuis au moins 6 mois rencontrant des difficultés importantes dans leur vie quotidienne) vivent en France ?

- 1 million
- 3 millions
- 9 millions

2 - Sur l'ensemble de la population active handicapée française, combien sont des utilisateurs de fauteuil roulant ?

- Moins de 5%
- 30%
- 60%

3 - Où vivent la majorité des personnes handicapées dans le monde ?

- Dans les pays développés
- Dans des pays en voie de développement



C'est pas parce qu'on est des jeunes de banlieues qu'on va tous devenir footballeurs

1 - Que veut réellement dire le mot « banlieue » ?

- Quartier où il est difficile de faire régner l'ordre
- Territoire qui entoure une ville-centre
- Zone sensible du territoire

2 - En France, quel pourcentage de la population vit en banlieue ?

- 15%
- 25%
- 36%

3 - Aux Etats-Unis, la majorité de la population préfère habiter en banlieue qu'en ville, parce qu'aux yeux des Américains, la banlieue est...

- Plus animée
- Plus sécurisante
- Plus ensoleillée

Les résultats

Dans les pages qui suivent, comptez vos bonnes réponses et découvrez votre niveau de lutte contre les discriminations.

• Si vous avez entre 1 et 10 bonnes réponses :

Vous savez des choses mais vous avez encore du chemin à faire sur la route de l'égalité pour devenir un(e) expert(e) de la lutte contre les discriminations.

• Si vous avez entre 11 et 17 bonnes réponses :

Vous venez de prouver que vous avez de solides connaissances sur le sujet. Encore un peu de lecture et vous

deviendrez sans aucun doute, un(e) vrai(e) spécialiste.

• Si vous avez entre 18 et 24 bonnes réponses :

Vous êtes un(e) vrai(e) super héros des luttes pour l'égalité et vous avez une excellente connaissance de la loi. Alors on compte sur vous sur le terrain car qui dit : « Grand pouvoir » dit aussi « Grande Responsabilité ».

C'est pas...

Les réponses



C'est pas parce que je suis une femme que je suis forcément une bonne cuisinière

1 - En France en quelle année les femmes sont-elles devenues électrices et éligibles à la fois ?

■ 1944

La France est l'un des pays les plus progressistes et rétrogrades en la matière. Au XII^e siècle, certaines régions de France, les femmes pouvaient voter pour élire les gouvernements urbains. Au XVI^e siècle, elles votaient aussi pour les Etats généraux. En 1791, ce droit leur a été retiré. Il faudra attendre 1944 pour que toutes les femmes françaises aient enfin accès au vote, alors qu'en Finlande, les femmes votent depuis 1906, et dans certains états américains (Utah, Idaho) depuis 1896... Aujourd'hui, un seul pays au monde accorde le droit de vote aux hommes mais pas aux femmes : l'Arabie Saoudite.

2 - Quelle est la différence moyenne de salaire entre les hommes et les femmes en France ?

■ 24 %

La France est le mauvais élève de l'Europe en termes d'égalité des salaires. Preuve que les Français qui se revendiquent défenseurs des droits de l'homme peinent à défendre sérieusement les droits des femmes sur leur propre sol. Non seulement les postes de cadres (mieux payés) continuent d'être plus largement distribués aux hommes (à 61%) qu'aux femmes (à 39%), mais à compétences, diplômes, postes et temps de travail égaux, les femmes sont payées 9% de moins que les hommes.

3 - Depuis quelle année tous les garçons et les filles sont-ils assis sur les mêmes bancs des écoles publiques ?

■ 1975

En France, la mixité s'est imposée par petites doses au fil du XX^e siècle. Elle est d'abord intervenue par obligation dans les petits villages qui comptaient des classes uniques. En 1930, on compte un tiers de classes mixtes. Il faudra attendre la loi Haby de 1975 qui généralise la mixité dans tous les degrés de l'enseignement, pour que les filles et garçons se rejoignent dans les écoles publiques.

C'est pas parce que je suis asiatique que je suis forcément un génie de l'informatique.

1 - Une MJC cherche à recruter un jeune amateur d'origine asiatique, car elle se situe dans un quartier où cette origine est fortement représentée. Ainsi, il comprendra mieux les jeunes qui fréquentent la MJC. Est-ce discriminatoire ?

■ Non

Même si dans ce cas, on peut imaginer que l'annonce est au bénéfice des jeunes asiatiques, elle exclut de fait les autres populations, s'appuyant sur des critères de race et d'âge. Pas de doute, cette annonce est discriminatoire.

2 - Aujourd'hui, on parle de discrimination, avant on parlait de racisme, mais c'est la même chose.

■ Non

La discrimination relève d'un acte, d'une pratique, alors que le racisme est une idéologie ou une opinion. Une personne non raciste peut être discriminatoire et une personne peut être raciste sans pratiquer la discrimination.

3 - Quel grand homme indien, défenseur des droits civiques prônait, entre autres, la désobéissance civile non-violente et la fin de la discrimination des castes ?

■ Gandhi

De son vrai nom Mohandas Karamchand Gandhi, le Mahatma (du sanskrit « grande âme ») Gandhi est probablement la figure la plus importante de l'Inde moderne. Cet avocat de formation avait pour volonté de rendre le peuple indien indépendant et libre suite à deux siècles de colonisation anglaise. Il développa la résistance à l'oppression en se basant sur la désobéissance civile de masse et la non-violence. Malgré le pacifisme de ses activités, il fut souvent arrêté, passant en tout, 6 années de sa vie en prison. Il est mort assassiné à Delhi le 30 janvier 1948.

C'est pas parce que je suis gay que je suis forcément non-violent

1 - Comment nomme-t-on l'hostilité envers des individus dont les préférences amoureuses ou sexuelles concernent des individus de même sexe ?

■ Homophobie

Lors de ses premières utilisations aux Etats-Unis (homophobia) en 1969, ce terme désignait la peur que développaient certains hétérosexuels d'être pris pour des homosexuels. Au fil du temps, son sens s'est élargi en hostilité envers les homosexuels.

2 - En quelle année, en France, l'Assemblée Nationale dépénalise-t-elle l'homosexualité ?

■ 1982

La dépénalisation consistait surtout à supprimer deux articles du code pénal. L'un qui sanctionnait « tout acte impudique ou contre-nature avec un mineur du même sexe », sachant qu'à l'époque, la majorité sexuelle des homosexuels était fixée à 18 ans, contre 15 ans pour les hétérosexuels. L'autre article aggravait l'outrage public à la pudeur si celui-ci consistait en un acte homosexuel.



C'est pas...

Les réponses



3 - En Afghanistan, Arabie Saoudite, Iran, Mauritanie, au Soudan, que risquent les personnes recon-

nues « coupables » d'homosexualité ?

■ La peine de mort

Il s'agit évidemment de la peine la plus extrême. Néanmoins, ces pays ne sont pas les seuls à considérer l'homosexualité comme un délit. Dans 77 pays du monde, les actes homosexuels sont punis. Selon les états, les personnes reconnues coupables d'homosexualité encourent des peines plus ou moins importantes.

C'est pas parce que j'ai plus de 50 ans que je suis forcément bon pour la poubelle

1 - Un employeur a-t-il le droit de mentionner dans une offre d'emploi qu'il recherche une personne âgée de moins de 35 ans ?

■ Non

L'âge fait partie des 20 critères discriminatoires retenus par le droit français.

2 - Un candidat âgé de 43 ans se voit refuser un poste de commercial. La DRH lui indique qu'elle préfère recruter une personne de moins de 35 ans, car elle a une équipe jeune. Peut-elle être poursuivie pour discrimination ?

■ Oui

La défenseur des droits est formel : Une décision préjudiciable ne peut être fondée sur l'âge. Ce type de discrimination peut concerner aussi bien les jeunes que les personnes âgées.

3 - À partir de quel âge une personne est-elle considérée comme « sénior » ?

■ 50 ans

Le terme « sénior », qui signifie « âgé » peut-être utilisé dans différents domaines. C'est dans celui du travail que les notions se précisent. Dans le monde de l'emploi, on qualifie de « sénior » une personne se trouvant dans sa deuxième partie de carrière. Dans ce sens, il arrive que la limite du sénior soit de 45 ans. Néanmoins, la majorité des organismes de recherche d'emploi en France fixent cette limite à 50 ans.



C'est pas parce que je suis un immigré que je suis forcément un étranger.

1 - Un magasin ne recrute pas un candidat d'origine étrangère à un poste de caissier au motif que la clientèle n'appréciera pas son embauche. Y a-t-il discrimination ?

■ Oui

La discrimination à raison de l'appartenance réelle ou supposée à une race recouvre toute discrimination fondée sur la naissance. L'auteur d'une discrimination peut être poursuivi dès lors qu'il a pris une décision discriminatoire envers une personne en raison de l'idée qu'il s'est faite de son appartenance à une race, même lorsque cette appartenance n'est que supposée.

2 - Les enfants des immigrés sont-ils eux-mêmes des immigrés ?

■ Non

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. De fait, quelle que soit la nationalité de ses parents, un enfant déclaré né sur le territoire français est Français. Par définition, aucun descendant d'immigré n'est lui-même immigré.

3 - On parle beaucoup des étrangers vivant en France, mais combien de Français vivent à l'étranger ?

■ 2 millions

Même si les Français expatriés habitent un peu partout dans le monde, presque la moitié d'entre eux ont quitté la France pour vivre dans un autre pays d'Europe. La moitié des Français établis hors de France détiennent une double nationalité. On les appelle des binationaux.

C'est pas parce que je suis jeune que je suis forcément irresponsable

1 - A quel âge, Louis Braille a-t-il inventé l'alphabet braille ?

■ 15 ans

Louis Braille est l'inventeur génial du système d'écriture pour les personnes mal voyantes ? Système qui porte son nom. Enfant, Braille devient aveugle à cause d'un accident. Un peu plus tard, il se rend à Paris pour y faire ses études dans une institution spécialisée pour les personnes aveugles et mal voyantes où les livres possédaient des aspérités pour permettre aux jeunes de les lire. Il y invente un alphabet composé de points plutôt que de lettres en relief.

2 - On associe souvent la jeunesse à la toute puissance des technologies. En 2013, quel pourcentage de jeunes

C'est pas...

Les réponses



(18-24 ans) estimait que la société s'appuie trop sur la technologie ?

■ 70%

Le baromètre de l'innovation technologique 2013 annonce aussi que 83% des jeunes français estiment que la technologie rend « moins humain » et 51% pensent qu'elle n'améliore pas leurs relations avec les autres.

3 - Selon une étude récente, à quoi aspirent le plus (à 47%) les jeunes Français ?

■ Fonder une famille

La même étude informe que 83% des sondés se disent satisfaits de leur vie. Lorsqu'on leur demande ce qui à leur sens correspond le plus à une vie satisfaisante, ce n'est pas « gagner beaucoup d'argent » (14%) ni « se sentir libre » (18%) qui arrive en tête, mais « fonder une famille » (47%).

C'est pas parce que je suis handicapé que je suis forcément un poids pour la société

1 - Selon l'INSEE, combien de personnes handicapées (personnes ayant un problème de santé depuis au moins 6 mois rencontrant des difficultés importantes dans leur vie quotidienne) vivent en France ?

■ 9 millions

Et oui, la population française compte près de 15% d'handicapés. Le handicap désigne la limitation des possibilités d'interaction d'un individu avec son environnement, causée par une déficience provoquant une incapacité, permanente ou non, menant à un stress et à des difficultés morales, intellectuelles, sociales, ou physiques.

2 - Sur l'ensemble de la population active handicapée française, combien sont des utilisateurs de fauteuil roulant ?

■ Moins de 5%

Les personnes en fauteuil roulant représentent moins de 3% des personnes handicapées. En fait, près de 80% des handicaps ne sont pas immédiatement visibles.

3 - Où vivent la majorité des personnes handicapées dans le monde ?

■ Dans des pays en voie de développement.

Les Nations Unies estiment qu'il y a aujourd'hui 500 millions de personnes handicapées à travers le monde. Ce nombre augmente chaque année en raison



de différents facteurs tels que la guerre et la destruction, les mauvaises conditions de santé, ou l'absence de connaissances sur le handicap, ses causes, sa prévention et ses traitements.



C'est pas parce qu'on est des jeunes de banlieues qu'on va tous devenir footballeurs

1 - Que veut réellement dire le mot « banlieue » ?

■ Territoire qui entoure une ville-centre

Au XII^e siècle, la banlieue, le territoire en périphérie, est un lieu où s'exerce l'autorité, un lieu totalement intégré. Vers le XIX^e siècle, le terme de banlieue commence à endosser des connotations désagréables. Les personnes vivant à la périphérie des grandes villes sont considérées comme des provinciaux ariérés. En 1889, l'invention du mot « banlieusard » ajoute au mépris des banlieues. Au début du XX^e siècle, la banlieue véhicule une notion populaire. Elle désigne les populations ouvrières n'ayant pas les moyens de vivre en ville. C'est au milieu du XX^e siècle que la banlieue et « les cités » sont associées à une population d'origine étrangère.

2 - En France, quel pourcentage de la population vit en banlieue ?

■ 36%

On estime que plus de 36% (20 millions de personnes) de la population française vit en banlieues. Des banlieues regroupées sur 3395 communes. Les banlieues ne sont pas toutes situées de grands immeubles. Nombre d'entre elles sont formées de maisons individuelles, alors que certaines banlieues ont été construites sous forme de grands ensembles s'apparentant à des blocs d'immeubles.

3 - Aux Etats-Unis, la majorité de la population préfère habiter en banlieue qu'en ville, parce qu'aux yeux des Américains, la banlieue est...

■ Plus sécurisante

Si tu as déjà vu les films « American Beauty », « Edward aux mains d'argent » ou la série télé « Desperate Housewives », tu as une petite idée des banlieues américaines. Des allées de pelouses vetes bien taillées devant des maisons blanches symétriques. La superficie des Etats-Unis est 15 fois supérieure à celle de la France pour une population seulement 5 fois supérieure à la France. Les architectes de banlieue n'ont pas besoin d'inventer des tours pour y loger un maximum de personnes en périphérie des villes. Souvent, aux Etats-Unis, les villes sont emplies de grattes-ciel, alors que les banlieues ressemblent à des villes de provinces. Les gens y habitent parce qu'ils l'ont choisi. En effet, les loyers des maisons de banlieue américaine sont souvent plus élevés.

L'association YA FOUËI et le projet « IL PARAIT QU'EUX »

association
YA FOUËI



Une volonté citoyenne



Impliqués depuis 2002 dans différents champs d'interventions de l'éducation populaire et dans la vie sociale des quartiers, les membres de l'association YA FOUËI ont à cœur de favoriser, développer et promouvoir par le biais d'actions artistiques et culturelles des initiatives formatrices et socialisantes.

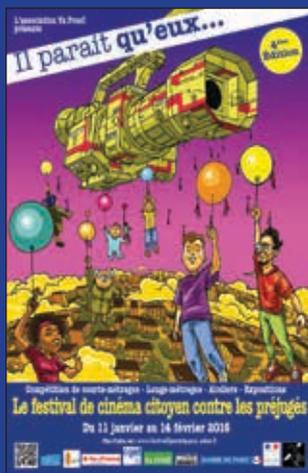
C'est dans le souci de remettre la citoyenneté au centre du débat que le projet « IL PARAIT QU'EUX » est né. Un projet multi-supports qui, en mélangeant des citoyens de tous horizons, a su devenir un outil pédagogique de débats et d'échanges sur les discriminations et les préjugés, quels qu'ils soient. Des outils variés pour interroger ses représentations (Films / Magazines / Expositions / Théâtre Interactif / Festival de cinéma)

La série de courts-métrages et les projections-échanges



« IL PARAIT QU'EUX » est d'abord une série de 15 courts-métrages humoristiques qui dénoncent les discriminations en variant les tons et en mélangeant les genres. Abordant tour à tour la discrimination à l'embauche ou au logement, le handicap, le sexisme, l'âgisme, le rôle des médias dans la vision de la banlieue, ces courts-métrages mobilisent sans dramatiser.

Depuis 2012 plusieurs séquences d'animations adaptées à tous les publics ont été créées afin de sensibiliser tous les publics à cette problématique. L'intervention IPQ se déroule autour des supports films ou des expositions avec comme ambition de servir de base pour alimenter la réflexion sur le sujet et entamer la discussion. Les principaux thèmes traités sont les préjugés, les stéréotypes, les discriminations et leurs nombreux corollaires : la violence, l'exclusion et le repli sur soi. Depuis 2012, un peu plus 18 000 élèves ont participé à nos ateliers.



Les mags papier

Ces magazines ludiques et informatifs réunissent des entretiens menés avec des spécialistes, des questions d'égalité. Ils abordent la thématique du Vivre Ensemble sous des angles variés. Pensés pour tous les publics avec de nombreuses illustrations, ils sont remplis d'informations et de citations pour prolonger la réflexion et amorcer les débats.

Les expos grands formats

Chacune de nos expositions « Une histoire de luttes », « C'est Pas ! » ou « Les Ambassadeurs de l'Egalité » (visibles intégralement sur notre site) sont constituées de 9 panneaux d'exposition (200cm X90cm) reprenant plusieurs thématiques liées à la problématique des discriminations. Elles traitent des représentations et alternent aspects historiques, sociologiques en invitant tous les publics à s'interroger de manière ludique sur les questions d'égalité au quotidien.



Le Festival de cinéma « IL PARAÎT QU'EUX »

L'association YA FOUEI a créé en 2013 un festival de cinéma sur le thème de l'Autre, de la citoyenneté et de la lutte contre les discriminations. Son ambition : réunir chaque année le meilleur de la production française sur le sujet et le présenter à tous types de publics. Ce festival itinérant va à la rencontre des publics, notamment scolaires (collèges et lycées) pour les inviter à participer au dispositif à travers des séances de cinéma suivies d'un échange sur chaque film présenté. Pendant un mois, plus de quarante projections-animations sont organisées dans une dizaine de villes.



Le Théâtre Interactif « Tous capables ? »

Inspiré des techniques de Théâtre Forum créé par Augusto Boal, le spectacle « Tous capables ? » met en scène avec des comédiens plusieurs situations d'injustice et d'oppression avant de demander au public de monter sur scène pour proposer dans l'action des alternatives visant à modifier le schéma de domination. L'aspect interactif de cet outil est clairement un plus pour mobiliser le public, réfléchir avec lui sur le thème et l'amener à se positionner. Le spectacle « Tous capables ? » met en scène 3 modèles de situation, spécialement adaptés à la tranche d'âge des spectateurs pour travailler avec eux.



De la suite dans les idées

Aujourd'hui, ce projet se poursuit avec la volonté de promouvoir le mieux vivre ensemble en diffusant ses outils (Films-échanges / Magazines / Expositions / Théâtre / Festival de cinéma) afin de susciter une meilleure compréhension des phénomènes discriminatoires, atténuer les préjugés et favoriser les rencontres de tous les publics (scolaires, amateurs-professionnels, mixité, échanges intergénérationnels...)



Nous contacter :

Vous pouvez découvrir une grande partie de notre travail sur notre site internet : <http://ilparaitqueux.edoo.fr>



Association YA FOUEI

Actions culturelles et Artistiques
43 Bis rue Geneviève Anthonioz De Gaulle
91200 Athis-Mons
Tel : 06-22-89-06-47
Mail : ya.fouei@gmail.com

Il paraît qu'eux...



Série de 15
courts-métrages



Projections-échanges
pour la promotion
de l'égalité



Magazines



Expositions



Théâtre
interactif



Festival
de cinéma



Site internet :

ilparaitqueux.edoo.fr